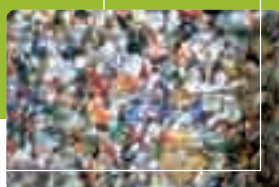


SIREDOM

Rapport d'activité 2010

sur le prix et la qualité du service public
d'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



Le mot du Président



**2010 : consolidation
de nos bases et
engagement durable
pour la réduction
des déchets.**



Trois années se sont écoulées depuis qu'une nouvelle équipe a pris en charge la destinée du SIREDOM.

À mi-mandat, le bilan de la politique volontariste de service public conduite par le Bureau et les membres des 8 commissions du Syndicat entend traduire le respect des engagements pris et la démarche de partenariat et de transparence souhaitée par tous. C'est pour moi une satisfaction de pouvoir souligner à travers ce rapport les résultats positifs obtenus.

C'est ainsi qu'une gestion rigoureuse des marchés publics et de remise à niveau de nos équipements permet de dégager chaque année les moyens de stabiliser, voire de réduire, les contributions de nos adhérents et de ne pas avoir recours à l'emprunt.

Grâce à son développement et sa modernisation, le réseau de déchèteries du SIREDOM affirme sa vocation, contribuant à améliorer à travers cette filière son taux de valorisation matière.

En 2010, un travail en profondeur a été effectué pour répondre aux objectifs du Grenelle de l'environnement pour la réduction des déchets, avec une valorisation énergétique de nos ordures ménagères résiduelles encore mieux centrée vers le développement durable.

Des recrutements en cours pour étoffer notre administration marquent également une étape pour répondre aux grands enjeux de communication en matière de prévention et de tri des déchets.

Le SIREDOM a vu sa certification, « Système de Management Qualité Environnement », renouvelée ce qui souligne le souci constant d'améliorer sécurité, transparence, gestion interne et impacts environnementaux de notre activité.

L'ensemble de ces actions doit nous permettre de préparer les prochaines années en planifiant le financement de futures actions qui ne manqueront pas d'impacter notre système de traitement multi-filières. Je pense en particulier à la prévention, au réemploi des déchets, à la recherche d'amélioration de nos performances techniques, et bien entendu, à la progression de la qualité de service de nos déchèteries.

Le travail en équipe en faveur du développement durable nous convainc que nous sommes sur la bonne voie. Pour autant les résultats obtenus ne doivent pas être considérés comme un acquis définitif. Ils doivent nous permettre de progresser pour donner satisfaction aux communes et aux habitants que compte le SIREDOM.

FRANCK MARLIN,
PRÉSIDENT DU SIREDOM, DÉPUTÉ-MAIRE D'ÉTAMPES

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, régi par la loi Barnier du 2 février 1995, doit être présenté à son assemblée délibérante, par le Président d'un établissement public de coopération intercommunale, compétent en matière de gestion des déchets ménagers et assimilés. Le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 définit le contenu et la diffusion de ce rapport annuel.

L'Observatoire Régional des Déchets d'Ile-de-France (ORDIF) a mis en place en 2007 un tronc commun de ce rapport annuel. Celui-ci permet aux collectivités franciliennes d'insérer un ensemble d'indicateurs techniques et financiers dans leur rapport annuel afin :

- de renforcer la pertinence de ces données,
- de faciliter la comparaison entre collectivités franciliennes.

Depuis l'année 2007, le SIREDOM intègre dans son rapport annuel les éléments du tronc commun francilien élaboré par l'ORDIF.

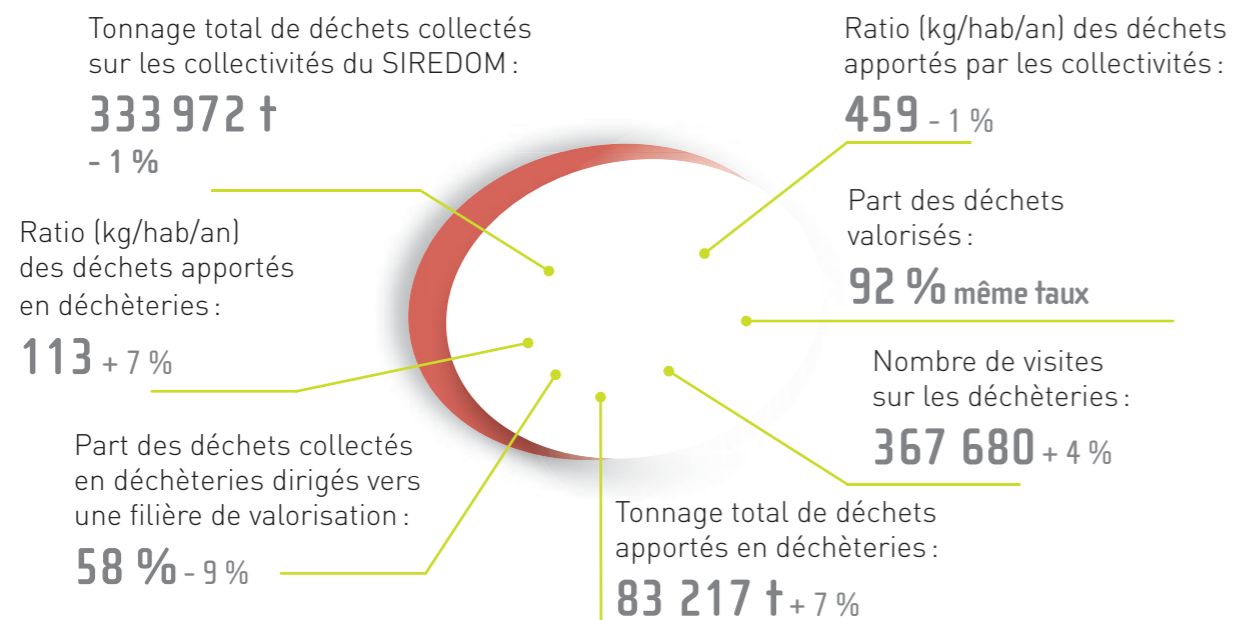
INDICATEURS D'ACTIVITÉ	4
FAITS MARQUANTS	5
- Un engagement national	5
- Administration générale	5
- Prévention des déchets	8
- Communication	8
- Équipements du SIREDOM	8
TRAVAUX DES COMMISSIONS	9
LE PÉRIMÈTRE DU SIREDOM	11
- Nos adhérents	11
- Le territoire	12
- Compétences	13
UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC : LE TRAITEMENT DES DÉCHETS	14
- Organisation de l'élimination des déchets	14
- Installations de traitement	16
- Modes d'exploitation de traitement	17
- Réseau de déchèteries	19
LES FLUX DE DÉCHETS	21
- Les apports	21
- Les déchets des collectivités	22
- Les déchèteries	23
- Synoptique des flux de déchets traités	24
ÉVOLUTION DU COÛT DU SERVICE PUBLIC	26
- Traitement des déchets apportés par les collectivités	26
- Traitement des déchets déposés en déchèteries	27
- Principaux prestataires	28
- Charges et produits année 2010	29
CONTRIBUER À LA PRÉVENTION ET À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS	31
- Programme Local de Prévention des déchets : agir sur les comportements	31
- Les actions de prévention	33
- Composter pour moins jeter	33
- Mettre un stop pub sur sa boîte aux lettres	34
- Donner ou récupérer les vêtements	34
- Réduire les déchets à l'école	35
UNE COMMUNICATION DYNAMIQUE DE PROXIMITÉ	36
- Les axes de communications	36
- Les publics ciblés	36
- L'accompagnement des collectivités	36
- La communication institutionnelle	38
- Les relations presse	39
LA QUALITÉ DU SERVICE	40
- Qualité environnementale	40
- Management qualité	40
RESSOURCES HUMAINES	41
- Les équipes	41
- La Politique RH	41
ANNEXES	43
GLOSSAIRE	45

La Carte d'identité du SIREDOM

Compétence : traitement des déchets

- 125 communes adhérentes
- 2 communes clientes
- 734 117 habitants (INSEE 2007)
- Taux d'habitat vertical : 33,22 %

Les indicateurs techniques 2010 comparés à 2009



Les indicateurs financiers

Contribution des collectivités :
2009 : 37 168 232 €

Contribution des collectivités :
2010 : 34 495 614 €
 soit 46,98 € par habitant

Ces évolutions montrent l'impact positif de certains renouvellements de marchés de prestations de services (déchèteries, DDM, transfert) et l'intégration

de nouveaux équipements comme le nouveau centre de tri de Vert-le-Grand et le centre de transfert de l'Écosite Sud Essonne (arrêt du tri sur site).

Un engagement national

→ Loi Grenelle 2 Environnement

Promulguée le 12 juillet 2010, la loi portant « engagement national pour l'environnement » dite Grenelle 2, correspond à la mise en application d'une partie des engagements du Grenelle Environnement. L'Assemblée nationale a adopté définitivement le mardi 29 juin 2011 le projet de loi. Cette adoption du texte, amendé par la commission mixte paritaire, clôtura un processus qui a débuté en 2007. Ce volet législatif se décline avec la mise en œuvre de six chantiers majeurs : la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité, le développement d'une agriculture durable, la prévention des risques et la protection de la santé, la mise en œuvre d'une gestion durable des déchets, l'instauration d'une gouvernance adaptée à cette mutation écologique de notre société et de notre économie.

Administration générale

→ Janvier 2010

Modification des statuts

Au 1^{er} janvier 2010, la Communauté d'Agglomération Évry Centre Essonne a pris la com-

pétence facultative : « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés ». La CA se substitue aux communes qui la composent au sein du SIREDOM : Évry, Bondoufle, Courcouronnes, Lisses, Ris Orangis.

Cette prise de compétence n'a pas engendré de modification de périmètre du SIREDOM, ces communes étant individuellement adhérentes au Syndicat.

→ Février 2010

Élection de Vice-Présidents

À la suite de la prise de compétence « élimination et valorisation des déchets » par la CA Évry Centre Essonne et sa substitution à ses communes membres du SIREDOM au 1^{er} janvier 2010, les délégués titulaires et suppléants élus par les communes indépendantes ont vu leurs mandats cesser à cette date. Ainsi, les postes de 1^{er}, 5^e et 16^e Vice-Présidents étaient donc vacants.

La commune de Savigny-sur-Orge ayant procédé à la désignation de nouveaux délégués pour la représenter au SIREDOM, les mandats du précédent délégué ont donc cessé. Le poste de 4^e Vice-Président est vacant. Les quatre Vice-Présidents ont été élus.

Le Bureau du SIREDOM est ainsi composé de :

Franck MARLIN	Président	CC ÉTAMPOIS SUD ESSONNE
Francis CHOUAT	1 ^{er} Vice-Président	CA ÉVRY CENTRE ESSONNE
Jean-Claude QUINTARD	2 ^e Vice-Président	CC du VAL D'ESSONNE
Éric BRAIVE	3 ^e Vice-Président	CA du VAL D'ORGE
Jean-Michel ZAMPARUTTI	4 ^e Vice-Président	SAVIGNY-SUR-ORGE
Didier CHASTANET	5 ^e Vice-Président	CA ÉVRY CENTRE ESSONNE
Jean PERTHUIS	6 ^e Vice-Président	SIROM
Pascal NOURY	7 ^e Vice-Président	MORANGIS
Jean-Pierre MARCELIN	8 ^e Vice-Président	CA SEINE ESSONNE
Gilles LE PAGE	9 ^e Vice-Président	SIRCOM
Jacques BEAUDET	10 ^e Vice-Président	CA SEINE ESSONNE
Éric VALAT	11 ^e Vice-Président	CA SÉNART VAL DE SEINE
Pascal SIMONNOT	12 ^e Vice-Président	SIROM
Francis CHALOT	13 ^e Vice-Président	SIRCOM
Paul DA SILVA	14 ^e Vice-Président	CA LES LACS DE L'ESSONNE
Françoise VIGNEAU	15 ^e Vice-Présidente	CC du VAL D'ESSONNE
Arnaud BARROUX	16 ^e Vice-Président	CA ÉVRY CENTRE ESSONNE

→ Octobre 2010

Modification des statuts

- le périmètre de la Communauté d'Agglomération d'Évry Centre Essonne est étendu à la commune de Villabé à compter du 1^{er} juillet 2010,
- le Syndicat Intercommunal d'Élimination des Ordures Ménagères (S.I.E.O.M.) composé de 13 communes de Seine et Marne devient adhérent au SIREDOM.

→ Décembre 2010

2^e représentant du SIREDOM à la SEMARDEL

Le SIREDOM est le principal actionnaire de la SEMARDEL. La question de la représentativité du Syndicat aux instances de la SEM a été évoquée à plusieurs reprises afin qu'il soit représenté par deux membres au sein des conseils d'administration et assemblées générales de la SEM, contre un jusqu'à présent.

Les membres actionnaires de la SEMARDEL ont adopté une résolution en ce sens au cours de leur assemblée générale ordinaire.

Le Comité Syndical du 14 décembre 2010 a désigné Monsieur Michel Presle, délégué titulaire du SEDRE, 2^e représentant du SIREDOM aux instances de la SEMARDEL, aux côtés de Monsieur Arnaud Barroux, délégué titulaire de la CA Évry Centre Essonne.

Dissolution du SIRCOM

Le Préfet a prononcé la dissolution du SIRCOM au 31 décembre 2010. Le périmètre du SIREDOM se retrouve ainsi amputé des 14 communes membres :

- Auvers-Saint-Georges
- Boissy-le-Cutté
- Bouray-sur-Juine
- Boutigny-sur-Essonne
- Courances
- D'Huisson Longueville
- Guigneville-sur-Essonne
- Janville-sur-Juine
- Mondeville
- Orveau
- Torfou
- Vayres-sur-Essonne
- Videlles
- Villeneuve-sur-Auvers

Les délégués de ces communes perdent leur mandat au SIREDOM.

Au 31 décembre 2010, le Bureau est ainsi composé :

Franck MARLIN	Président	CC ÉTAMPOIS SUD ESSONNE
Francis CHOUAT	1 ^{er} Vice-Président	CA ÉVRY CENTRE ESSONNE
Jean-Claude QUINTARD	2 ^e Vice-Président	CC du VAL D'ESSONNE
Éric BRAIVE	3 ^e Vice-Président	CA du VAL D'ORGE
Jean-Michel ZAMPARUTTI	4 ^e Vice-Président	SAVIGNY-SUR-ORGE
Didier CHASTANET	5 ^e Vice-Président	CA ÉVRY CENTRE ESSONNE
Jean PERTHUIS	6 ^e Vice-Président	CC ÉTAMPOIS SUD ESSONNE
Pascal NOURY	7 ^e Vice-Président	MORANGIS
Jean-Pierre MARCELIN	8 ^e Vice-Président	CA SEINE ESSONNE
	9 ^e Vice-Président	
Jacques BEAUDET	10 ^e Vice-Président	CA SEINE ESSONNE
Éric VALAT	11 ^e Vice-Président	CA SÉNART VAL DE SEINE
Pascal SIMONNOT	12 ^e Vice-Président	SIROM
	13 ^e Vice-Président	
Paul DA SILVA	14 ^e Vice-Président	CA LES LACS DE L'ESSONNE
Françoise VIGNEAU	15 ^e Vice-Président	CC du VAL D'ESSONNE
Arnaud BARROUX	16 ^e Vice-Présidente	CA ÉVRY CENTRE ESSONNE

Les communes de Boutigny-sur-Essonne, Mondeville, Videlles, Courances ont opté pour une adhésion au 1^{er} janvier 2011 au SIROM, syndicat de collecte et traitement, adhérent du SIREDOM pour le traitement.

S'agissant d'une extension de périmètre du SIROM à de nouvelles communes, il n'y a pas de procédure d'adhésion au SIREDOM. Elles sont intégrées directement.

Les communes de Guigneville-sur-Essonne, D'Huisson Longueville, Orveau et Vayres-sur-Essonne sont représentées par la Communauté de Communes du Val d'Essonne à qui elles ont confié la compétence collecte et traitement des déchets.

Les communes d'Auvers Saint-Georges, Boissy-le-Cutté, Bouray-sur-Juine, Janville-sur-Juine, Torfou et Villeneuve-sur-Auvers sont représentées par la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde à qui elles ont confié la compétence collecte et traitement des déchets.

En ce cas, s'agissant d'une extension de compétence à des communes déjà membres des Communauté de Communes, une procédure d'adhésion au SIREDOM des Communauté de Communes pour ces 10 communes est engagée.

Afin de maintenir la continuité du service public de traitement des déchets durant la période d'adhésion, des conventions « EPCI-client » seront signées.

Les délégations au 31 décembre 2010

Finances et contrôle de gestion	Francis CHOUAT	1 ^{er} Vice-Président
Affaires générales préparation et exécution des marchés	Jean-Claude QUINTARD	2 ^e Vice-Président
Déchèteries	Éric BRAIVE	3 ^e Vice-Président
Démarche de communication en direction des usagers et des scolaires	Jean-Michel ZAMPARUTTI	4 ^e Vice-Président
Valorisation des déchets	Didier CHASTANET	5 ^e Vice-Président
Coopération entre les différents syndicats	Pascal NOURY	7 ^e Vice-Président
Prospectives et stratégies	Jacques BEAUDET	10 ^e Vice-Président
Commandes et marchés publics	Pascal SIMONNOT	12 ^e Vice-Président

Les commissions

Finances	Francis CHOUAT	1 ^{er} Vice-Président
Appel d'offres délégation de service public	Jean-Claude QUINTARD*	2 ^e Vice-Président
Animation du plan de communication	Jean-Michel ZAMPARUTTI	4 ^e Vice-Président
Déchèteries	Didier CHASTANET	5 ^e Vice-Président
Prospectives et stratégies	Jacques BEAUDET	10 ^e Vice-Président
Prévention et réduction à la source	Francis CHALOT	13 ^e Vice-Président
Suivi qualité	Françoise VIGNEAU	15 ^e Vice-Présidente
Commission consultative des services publics locaux	Philippe ROTTEMBOURG*	Délégué titulaire CCVE

*Délégation de la présidence.

Les représentants

Patrick PALLUAU	Délégué titulaire Évry Centre Essonne	CLIS
Arnaud BARROUX	16 ^e Vice-Président	SEMARDEL - 1 ^{er} administrateur
Michel PRESLE	Délégué titulaire du SEDRE	SEMARDEL - 2 ^e administrateur

Prévention des déchets

Un diagnostic du territoire et une enquête sur les habitudes de consommation des habitants dans le cadre du Programme Local de Prévention signé avec l'ADEME ont été lancés début 2010.

Communication

La 5^e Université d'Automne consacrée à la prévention des déchets a eu lieu le 25 novembre 2010.

Plus d'une centaine d'acteurs élus, techniciens, partenaires et associations ont répondu à l'invitation du SIREDOM. La manifestation a permis de présenter les résultats du diagnostic du territoire, de l'enquête auprès des habitants et les premières orientations du Programme Local de Prévention.

Équipements du SIREDOM

→ Réseau déchèteries

Ouverture de la nouvelle déchèterie de Vert-le-Grand

Totalement reconstruite sur une parcelle attenante au Centre Intégré de Traitement des Déchets (CITD), la nouvelle déchèterie vise à améliorer la sécurité, les conditions de circulation et d'utilisation de l'installation par les usagers et les prestataires. La déchèterie est dotée de 10 quais et de locaux spécifiques pour les DEEE et les DDM. Afin d'optimiser l'accès et limiter l'attente des usagers, le système de pesage est simplifié et se compose d'une bascule en entrée et sortie.

→ Écosite Sud Essonne

Arrêt de la chaîne de tri

Le SIREDOM a procédé à l'arrêt définitif de la chaîne de tri de l'Écosite Sud Essonne d'Étampes le 1^{er} février 2010 et à son remplacement par un quai de transfert. Les journaux-magazines et emballages collectés sur les 30 communes du sud du SIREDOM transitent par l'Écosite avant leur acheminement sur la chaîne de tri du CITD de Vert-le-Grand. Par ailleurs, le SIREDOM a repris la gestion en régie des équipements de transfert des collectes sélectives et ordures ménagères.

→ Écosite de Vert-le-Grand

Signature de l'avenant n°10 au BEA

Cet avenant porte sur deux points :

- le transfert des tonnages de journaux-revues-magazines anciennement triés à Étampes (environ 3 000 tonnes par an) à Vert-le-Grand,
- le lissage de l'évolution des prix trop fluctuante du fait des aléas des prix de matières premières par une nouvelle formule de révision de la rémunération versée par le délégant au titre de l'exploitation de l'UVE fixée à l'article 22-1-1.



Écosite de Vert-le-Grand

Commission d'Appel d'Offres



Président
Jean-Claude QUINTARD

La CAO examine les marchés publics supérieurs à 206 000 € HT.
La commande publique en 2010 a représenté 15 marchés inférieurs à

206 000 € HT conformément à la délibération du Comité Syndical sur la délégation au Président et au Bureau.

Marché de services

TRANCHES	OBJET DU MARCHÉ
de 20 000,00 € HT à 49 999,99 € HT	Conception, impression et livraison avec déchargement de supports de communication pour le SIREDOM et son réseau déchèteries - lot 2 : impression
	Étude technique valorisation énergétique
	Collectes et traitement des déchets bois issus des déchèteries du SIREDOM
	Maîtrise d'œuvre pour travaux sur quais déchèteries de Morangis et Sainte-Geneviève-des-Bois
	Marché relatif aux assurances pour les besoins du SIREDOM lot 1 assurances dommages aux biens et risques annexes
de 50 000 € HT à 89 999,99 € HT	Marché relatif aux assurances pour les besoins du SIREDOM lot 3 assurance flotte automobile
	Marché relatif aux assurances pour les besoins du SIREDOM lot 4 assurance risque statutaire du personnel
	Étude de faisabilité de 2 déchèteries sur le territoire du SIREDOM Ris-Orangis et Saint-Michel-sur-Orge
	Location et maintenance d'un engin télescopique de levage
	Transport des OM et Emballages de l'Écosite Sud Essonne
	Collecte et traitement des DDM

Marché de fournitures

TRANCHES	OBJET DU MARCHÉ
de 50 000,00 € HT à 89 999,99 € HT	Fourniture et livraison de bennes
de 90 000,00 € HT à 124 999,99 € HT	Fourniture et livraison de bornes d'apport volontaire

Marché des travaux

TRANCHES	OBJET DU MARCHÉ
de 20 000,00 € HT à 49 999,99 € HT	Travaux Écosite Sud Essonne lot 2 serrurerie / huisserie
de 50 000,00 € HT à 89 999,99 € HT	Travaux Écosite Sud Essonne lot 3 VRD
de 90 000,00 € HT à 124 998,99 € HT	Fourniture et pose de vannes d'arrêt

Commission des finances



Président Francis CHOUAT

Au cours de ses travaux la commission des finances a validé le DOB et les tarifs 2010, le budget primitif et ses évolutions (budget supplémentaire et décision modificative) ainsi que son résultat au travers du compte administratif. Suite aux recommandations de l'audit financier de 2009, l'année 2010 a vu la mise en place d'un financement des charges fixes du SIREDOM par une participation forfaitaire de 9 € par habitant par an, permettant de pérenniser et de rationaliser le financement de ces charges dans les tarifs du SIREDOM.

Commission Consultative des Services Publics Locaux



Président Philippe ROTTEMBOURG

La CCSPL a été réunie en 2010 pour la présentation et la validation du rapport d'activité du SIREDOM 2009 et du rapport du délégataire au délégant réalisé par la SEMARDEL.

Commission Déchèteries



Président Didier CHASTANET

Une procédure d'information a été mise en œuvre auprès des collectivités pour les particuliers apportant plus de 10 tonnes de déchets par an sur le réseau déchèteries.

Les factures semestrielles d'ajustement ont été validées. Par ailleurs, une démarche d'optimisation de la déchèterie mobile est à l'étude.

Commission Suivi Qualité



Présidente Françoise VIGNEAU

Un accord est intervenu concernant l'avenant n°4 du contrat avec Eco-Emballages, modifiant les conditions de calcul des cartons à soutenir.

L'opération d'information auprès des collectivités sur leurs résultats de qualité de tri des emballages a été validée. Une réflexion est menée sur le reversement des aides Eco-Emballages lors du passage au Barème E.

Commission Prévention des Déchets



Président Francis CHALOT

En 2010, cette commission a permis de suivre et valider les principales étapes de l'élaboration du Programme Local de Prévention des déchets : du diagnostic du territoire aux premières orientations du PLP en passant par

l'enquête sur les habitudes de consommations et la sensibilité des habitants liées à la prévention des déchets.

La commission aura également permis d'être vecteur d'échanges d'expériences avec les collectivités porteuses de PLP sur le territoire en s'investissant notamment dans l'organisation de l'Université d'Automne de la Prévention des Déchets organisée le 25 novembre 2010.

Commission Communication



Président Jean-Michel ZAMPARUTTI

Cette commission a approuvé le plan de communication 2010 et défini les grandes orientations pour l'année 2011.

L'attention a été portée sur l'organisation de l'Université d'Automne de la Prévention des Déchets pour cette année et sur le renforcement de la communication institutionnelle.

Commission Prospectives et Stratégiques



Président Jacques BEAUDET

La commission a validé le scénario le mieux adapté pour assurer via l'UIOM l'alimentation en phase transitoire et le secours en phase principale du réseau de chaleur d'Évry.

Nos adhérents

Composition et population des collectivités adhérentes

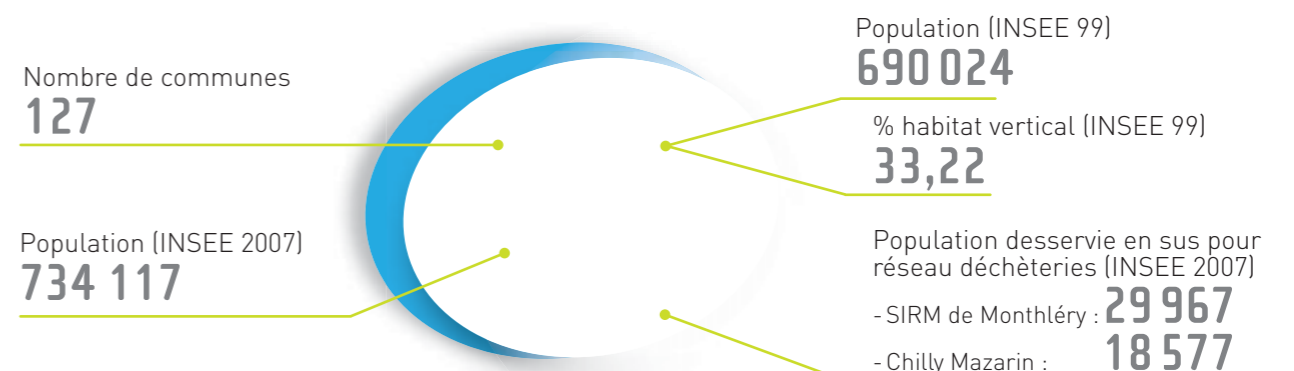
Collectivités adhérentes	Nbre de communes représentées	Population INSEE 2007	% Part/Pop. Totale	% Habitat vertical
CA Les Lacs de l'Essonne	2	57 886	7,89%	57,22
CA Les Portes de l'Essonne	3	51 794	7,06%	39,43
CA Seine Essonne	5	62 975	8,58%	38,73
CA Sénart Val de Seine	3	77 761	10,59%	35,23
CA du Val d'Orge	9	126 627	17,25%	30,26
CA Évry Centre Essonne	6	115 003	15,67%	53,55
CC de l'Étampois Sud Essonne	1	22 306	3,04%	32,88
CC Val d'Essonne	16	51 974	7,08%	11,91
CC Arpajonnais	1	9 146	1,25%	26,67
CC Entre Juine et Renarde	1	6 219	0,85%	9,54
SIRCOM	14	15 294	2,08%	3,5
SEDRE	20	22 373	3,05%	3,1
SIEOM	13	4 841	0,66%	2,16
SIROM	23	17 753	2,42%	3,83
Communes indépendantes*	8	83 917	11,43%	22,99
TOTAL	125	725 869	98,88	-

*Épinay-sur-Orge, Morangis, Nozay, Saint-Pierre-du-Perray, Saintry-sur-Seine, Saulx-les-Chartreux, Savigny-sur-Orge, Tigery.

Composition et population des collectivités clientes

Collectivités clientes	Nombre de communes	Population INSEE 2007	% Part/Pop. Totale	Flux
Marcoussis	1	7 736	1,40%	Tri
Morsang-sur-Seine	1	512	0,00%	OMR/Tri
TOTAL	2	8 248	1,33%	

Composition et population de l'ensemble des collectivités



Une mission de service public : le traitement des déchets

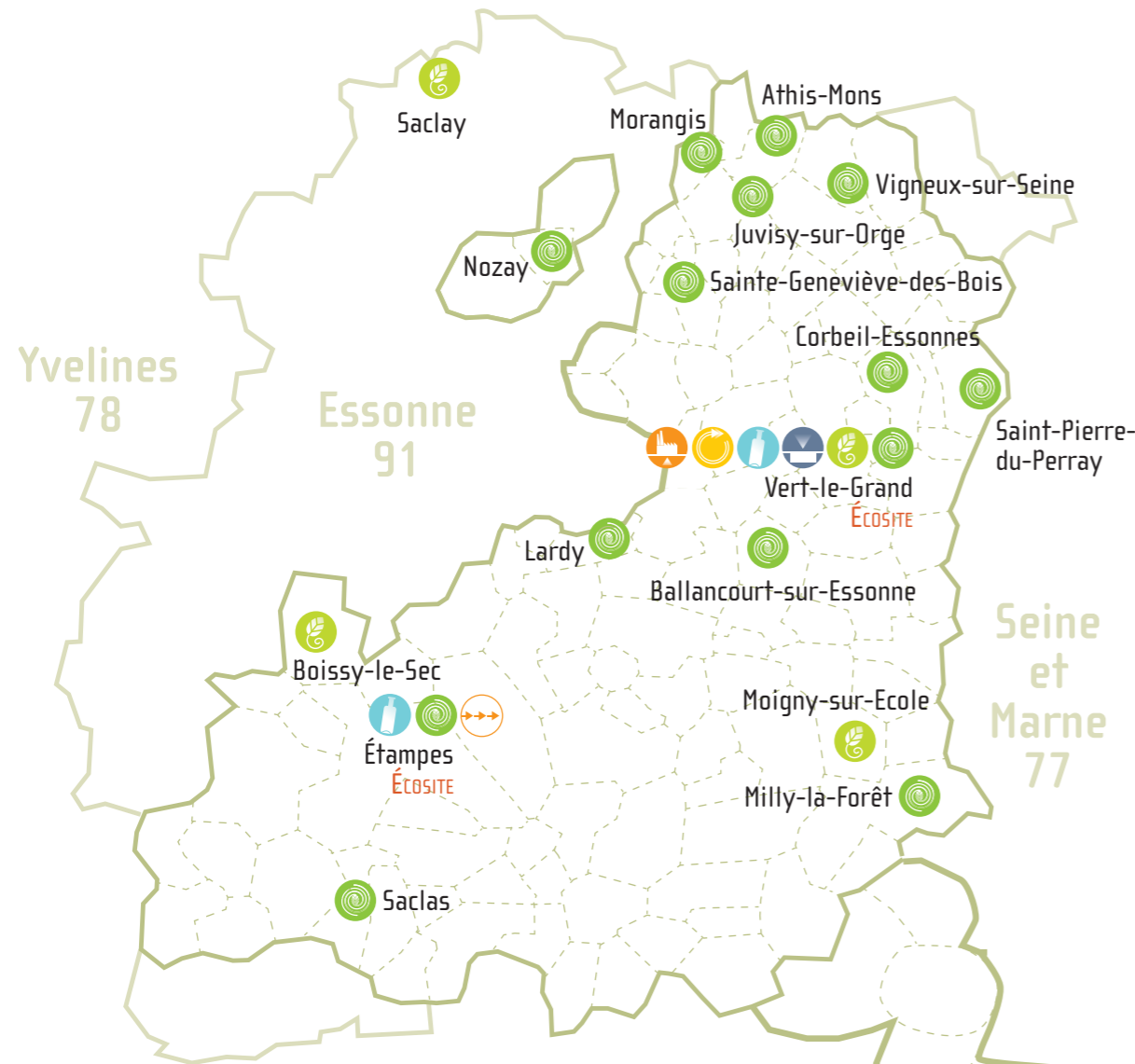
Organisation de l'élimination des déchets

DÉCHETS		COLLECTE				TRAITEMENT			
Ordures ménagères	Porte à porte	209 961 t	UIOM de Vert-le-Grand 203 302 t incinérées* PSE/SEMARDEL		CSDU de Vert-le-Grand 4 444 t enfouies CEL/SEMARDEL		Autre IUOM 7 718 t incinérées		
			Emballages et JRM dont verre	Porte à porte Apport volontaire Déchèteries	37 605 t 8 029 t 630 t	Centre de tri de Vert-le-Grand 43 157 t PSE/SEMARDEL		Centre de tri de l'Écosite Sud Essonne 1 487 t ESD/Régie	
Déchets végétaux	Porte à porte Déchèteries	39 301 t 11 243 t				Plateforme de compostage			
			Vert-le-Grand 39 336 t CEL/SEMARDEL	Moigny-sur-École 5 234 t Compost du Gâtinais	Boissy-le-Sec 3 911 t Compost Sud Essonne	Saclay 2 063 t COMPOMAR			
Encombrants	Porte à porte	19 761 t	CSDU Vert-le-Grand 19 761 t CEL/SEMARDEL						
Déchets services techniques	Apport des collectivités	19 267 t	CSDU Vert-le-Grand 19 267 t CEL/SEMARDEL						
Bois	Déchèteries	4 651 t	Unité de traitement de Vert-le-Grand 4 651 t CEL/SEMARDEL						
Tout venant	Déchèteries	34 867 t	CSDU Vert-le-Grand 34 867 t CEL/SEMARDEL						
Gravats	Déchèteries	27 799 t	CSDU Vert-le-Grand 27 799 t CEL/SEMARDEL						
Ferraille	Déchèteries	1 604 t	Usine de recyclage Athis-Mons 1 604 t CFF RECYCLING						
DEEE	Déchèteries Porte à porte	1 627 t 5 t	Démantèlement et recyclage Troyes 1 632 t REMONDIS/ECOLOGIC						
DDM	Apport volontaire Déchèteries	43 t 797 t	Incinération/Recyclage 840 t TRIADIS/SECHE						

* Incinération en 2010 des OMR mises en balles.

Installations de traitement

Le SIREDOM regroupe sur son territoire :
2 Écosites à Vert-le-Grand et Étampes pour le traitement et la valorisation des déchets de ses collectivités.

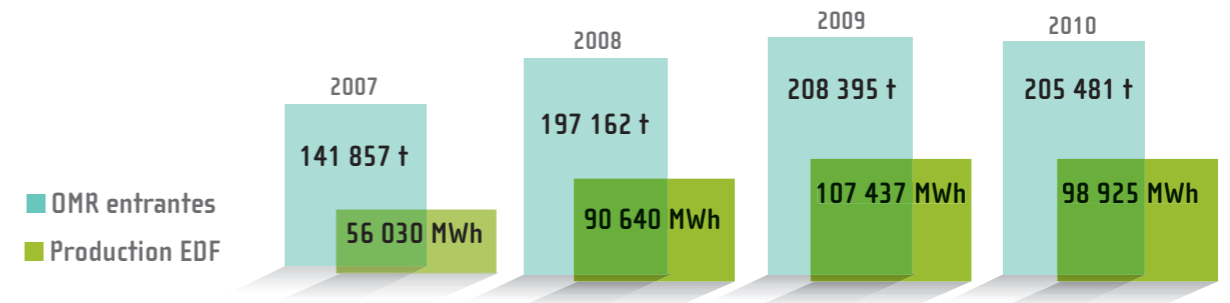


- Unité de valorisation énergétique
- Centre de tri
- Quai de transfert des ordures ménagères et collectes sélectives
- Plateformes de stockage du verre
- Plateformes de compostage des déchets végétaux
- Déchèteries
- Centre de stockage des déchets ultimes

Modes d'exploitation de traitement

FUNCTIONNEMENT DU CENTRE INTÉGRÉ DE TRAITEMENT DES DÉCHETS DE VERT-LE-GRAND (CITD)

→ L'Unité d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM)



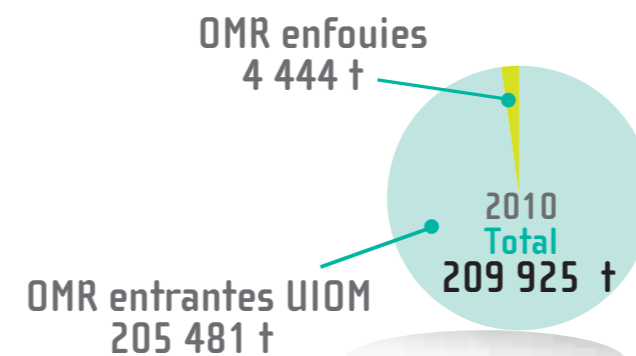
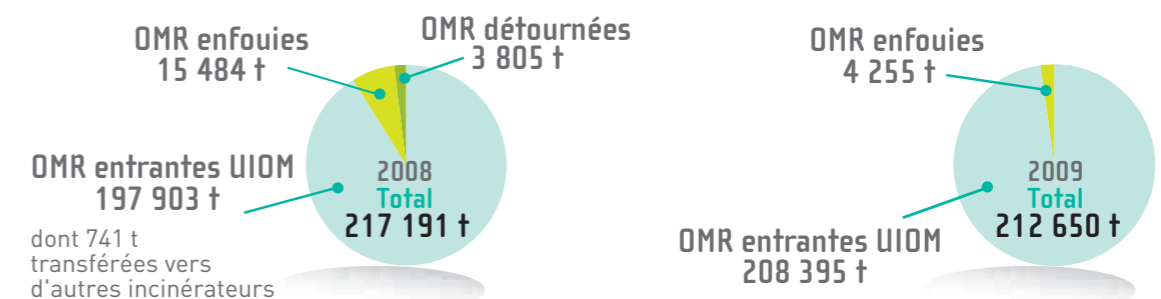
Valorisation thermique

Arrêts techniques de l'UIOM

Heures d'arrêts	1 056 h ligne 1	1 697 h ligne 2
Taux de disponibilité	88 %	81 %
Taux d'arrêts non programmés	34 %	78 %

Malgré de nombreuses pannes sur l'usine dues à des fuites sur les chaudières, la valorisation thermique de l'usine a été bonne en 2010. Les objectifs atteints pendant la période hivernale ont permis d'obtenir la prime EDF en début d'année.

Traitement des Ordures Ménagères Résiduelles



En 2010, la majorité des OMR des collectivités du SIREDOM ont été incinérées à l'UIOM de Vert-le-Grand. Suite à une panne importante sur la chaudière de la ligne 2 en fin d'année, 8 000 tonnes d'OMR ont été traitées sur d'autres UIOM.

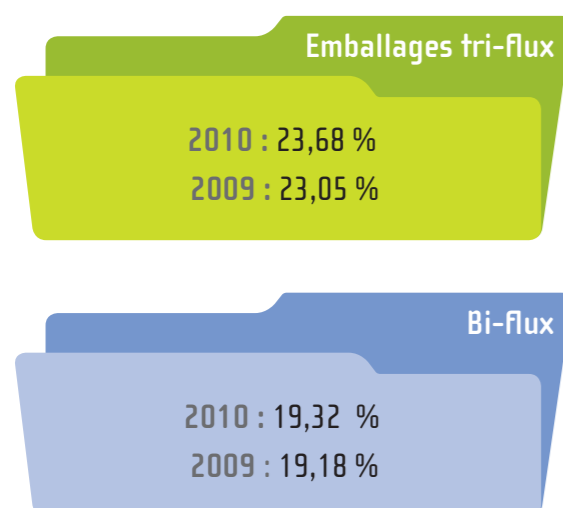
Pour la seconde année consécutive, l'exploitant de l'usine a procédé à une mise en balles des OMR pour garantir l'approvisionnement régulier des fours pendant la période hivernale.

→ Le Centre de tri

Le nouveau centre de tri est entré en fonctionnement fin 2009. L'équipement automatisé génère une baisse très forte des coûts de traitement des déchets issus des collectes sélectives et permet d'augmenter la capacité de traitement de près de 50 %. Les collectes en bi-flux auparavant détournées sur d'autres centres de tri peuvent maintenant être triées sur le site de Vert-le-Grand. La part des papiers contenus dans les emballages collectés en tri-flux n'est plus considérée comme du refus. L'ensemble des collectes sélectives du SIREDOM a été traité sur le centre de tri modernisé à partir du mois de juin 2010.

Les performances de tri du SIREDOM se sont améliorées en 2010 avec ce nouvel équipement. Cependant, les performances obtenues ne sont pas celles attendues. Des aménagements devront être réalisés pour les atteindre.

Qualité des collectes d'emballages entrantes : % de refus de tri



Le centre de tri modernisé de Vert-le-Grand permettant de traiter aussi bien le bi-flux que le tri-flux, les refus de tri pour le tri-flux ne prend plus en compte les papiers. Ceux-ci sont triés sur la chaîne de tri et donc valorisés.

Le PREDMA d'Ile-de-France vise un taux de refus de 20% en 2015 et 15% en 2019 dans les centres de tri.

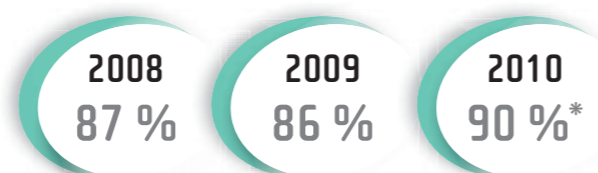
La qualité des collectes entrantes sur le centre de tri en 2010 est en baisse ; des actions d'amélioration ont été engagées avec les collectivités et portent sur :
 - l'information des collectivités sur la qualité de leur tri,
 - le déclassement des collectes non conformes entrantes au centre de tri. À ce titre, une information a été transmise aux collectivités afin qu'elles sensibilisent les collecteurs,

- la sensibilisation des habitants par l'équipe des agents de communication afin d'améliorer la qualité du tri.

Ces premières actions ont permis de maîtriser la baisse de la qualité de la collecte.

Il apparaît cependant nécessaire que des améliorations d'ordre technique soit effectuées sur la nouvelle chaîne de tri dont les performances ne sont pas encore optimisées.

Matière valorisée apportée sur le CITD de Vert-le-Grand (comprend le traitement externalisé vers les centres de tri SITA)



*Correspond au rapport entre les tonnages recyclés et les tonnages apportés sur les sites (emballages, papier, verre).

ÉCOSITE SUD ESSONNE D'ÉTAMPES

En 2010, l'activité de l'Écosite Sud Essonne a été modifiée suite à la décision des élus au cours de l'année 2009. Le centre de tri a été arrêté et remplacé par un centre de transfert des collectes sélectives. Cette décision a été motivée par l'importance des coûts de maintenance et de mise à niveau d'un équipement de capacité assez faible et devenu obsolète. L'activité de transfert des ordures ménagères résiduelles a été conservée. Le site est désormais géré en régie. Par ailleurs, de nombreux travaux de mise en sécurité du site ont été réalisés.

Quai de transfert des ordures ménagères

	OM entrantes	OM transférées (OM + refus tri)
2008	20 683 t	21 714 t
2009	20 571 t	21 415 t
2010	19 045 t	19 009 t

Les tonnages d'OMR collectés sur les communes du sud du SIREDOM sont en baisse en 2010. La Redevance Incitative mise en place sur le territoire du SEDRE a sans doute eu un impact sur les tonnages d'OMR collectés. Les OMR transférées ont diminué en 2010 d'une part, par la baisse des OMR collectées et d'autre part par la fermeture du centre de tri qui ne génère donc plus de refus de tri, transférés auparavant avec les OMR.

Transfert des collectes sélectives

	Entrantes	Transférées
2010	3 085 t	3 332 t

Réseau de déchèteries

Le réseau comprend 14 déchèteries dont 10 accueillent aussi les professionnels et une déchèterie mobile. Les déchets dangereux des ménages (DDM) sont acceptés sur l'ensemble du réseau.

Tonnage global entrant



Nombres de visiteurs



Déchets collectés

	Ratio kg/hab/an (population SIREDOM)		Ratio kg/hab/an Ile-de-France		Ratio kg/visiteur/an		Ratio kg/professionnel/an	
	2009	2010	2009	2009	2010	2009	2010	
Tout venant	38	47	25	78	95	216	214	
Ferraille	3	2	2	5	4	20	10	
Déchets végétaux	15	15	9	31	31	66	61	
Gravats	42	38	21	86	76	110	89	
Bois	5	6	3	11	13	23	35	
Collecte sélective	1	1	0,6	2	2	10	6	
DEEE	2	2	1,1	5	4	-	-	
DDM	1	1	0,6	2	2	2	1	
	106	113	62,2	219	226	446	416	



Déchèterie de Sainte-Geneviève-des-Bois

La hausse des apports constatée depuis 2004 se poursuit en 2010, que ce soit sur les tonnages apportés ou sur la fréquentation des déchèteries.

→ Évolution du réseau et de son fonctionnement

La nouvelle déchèterie de Vert-le-Grand a ouvert ses portes en avril 2010. Équipée d'un pont bascule en entrée et sortie simplifiant et améliorant le système de pesée, la déchèterie configurée ainsi permet de fluidifier le passage des usagers et limiter les temps d'attente à l'entrée. Ce système sera adopté pour les déchèteries à venir.

Durant l'année 2010, une remise à niveau de l'ensemble du réseau déchèteries pour la rétention des eaux polluées a été réalisée avec la mise en place de vanes d'arrêt, la couverture et la mise sur rétention des bornes à huiles usagées.

La réfection de la voirie poids lourds a été effectuée sur la déchèterie de Saclas. La voirie véhicules légers et les garde-corps des quais seront remis en état courant 2011.

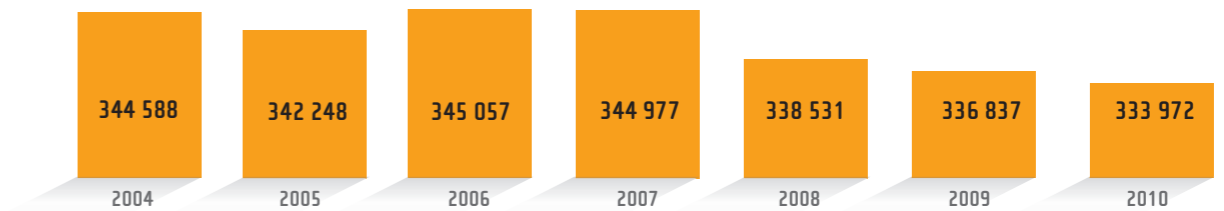
La conception de la nouvelle déchèterie de Nozay a été finalisée. Le projet s'inspire largement de la déchèterie de Vert-le-Grand. Les retours positifs des usagers de cette déchèterie confirment l'adoption d'un système de pesage en entrée/sortie pour ce nouvel équipement. Il sera composé de 8 quais, d'un grand local pour les déchets dangereux et d'un bâtiment gardien adapté au travail du personnel au quotidien (baies ouvertes vers la plateforme pour plus de visibilité sur les dépôts, vestiaires homme/femme, tisanerie et bureau séparé...).



Guide pratique des déchèteries (particuliers et professionnels)

Les apports

Tonnages des collectivités



Les tonnages collectés par les collectivités et traités par le SIREDOM sont en baisse en 2010. Cette tendance s'observe depuis 2006.

L'évolution des tonnages entre 2009 et 2010 varie selon le type de déchets :

Entre 2009 et 2010

- - 1 % d'OMR
- + 1 % de produits issus de la collecte sélective

Depuis 2006, les OMR sont en constante diminution. La politique de prévention du SIREDOM et de ses collectivités adhérentes peut avoir eu une incidence sur la production de ces déchets. De plus, la mise en place de la Redevance Incitative sur des collectivités adhérentes du SIREDOM a pu avoir un impact sur leur production d'OMR.

Le ratio d'ordures ménagères produit en 2010 est de 353 kg/hab/an. Un des objectifs de la loi

Grenelle est de diminuer la production de ces OM de 7 % par habitant pendant 5 ans. Sur la base de la population de l'année 2007, cette production est passée de 370 kg/hab/an à 353 kg/hab/an, soit une baisse de 4,6 %.

L'augmentation des apports en déchèteries témoigne d'une hausse de la fréquentation du réseau qui capte une part non négligeable des déchets d'activités économiques (artisans, commerçants, TPE).

Le SIREDOM a engagé une réflexion en 2009 afin d'encourager les collectivités à trier les déchets des Services Techniques. Une incitation financière est mise en place dès 2010.

Entre 2009 et 2010

- + 5 % de déchets des services techniques
- + 6 % d'encombrants
- + 8 % de déchets végétaux

Tonnages des déchèteries

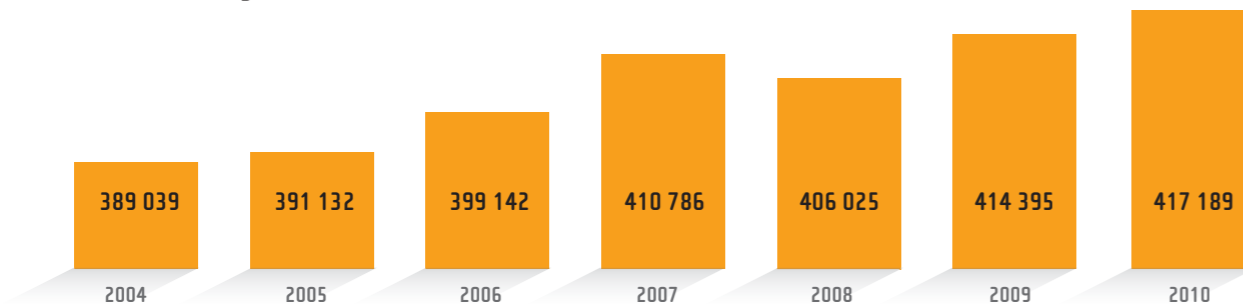


Déchèteries : +7,3%.

Les apports en déchèteries sont en constante augmentation. Ces apports comprennent également ceux des artisans et TPE.

Par rapport à 2009, les déchèteries qui ont subi les plus fortes augmentations d'apports sont celles de Ballancourt-sur-Essonne (+36 %), Morangis (+20 %) et Corbeil-Essonne (+16 %).

Total des tonnages traités



Les déchets des collectivités

Globalement, la part de déchets valorisés est constante en 2010 par rapport à 2009.

Pour les encombrants, le marché de traitement sera renouvelé fin 2011. Une étude devra être lancée en amont afin de connaître la part de déchets à valoriser dans ces gisements.

Pour le centre de tri, comme spécifié précédemment, des améliorations sont encore à engager afin d'atteindre une part valorisée plus importante. Le stock de verre 2009 a été valorisé en 2010. À la fin de l'année 2010, le stock était nul et explique ainsi la part valorisée s'élevant à 109%.



Répartition des modes de traitement des déchets des collectivités

	Nature valorisation	Tonnages collectés	Tonnages enfouis	Tonnages valorisés	Part valorisée*	2009
DM résiduelles	Incineration	209 961	4 444	205 517	98 %	98 %
Encombrants	Enfouissement/recyclage	19 761	19 241	520	3 %	4 %
Déchets végétaux	Compostage	39 301	118	39 182	100 %	100 %
Emballages	Tri	25 037				
Journaux/magazines	Tri	5 578	5 378	26 904	88 %	89 %
Verre	Tri	15 020	0	16 311	109 %	99 %
DDM (armoires)	Élimination	43	0	43	100 %	100 %
TOTAL		314 700	29 182	288 477	92 %	92 %

*Valorisation matière et/ou énergétique.

Les déchèteries

La forte évolution des tonnages de tout venant a motivé la vigilance du SIREDOM : une réflexion a été engagée afin de développer la valorisation énergétique de ce type de déchets en distinguant le flux de tout venant incinérable du non incinérable sur le Réseau Déchèteries.



Apports : 83 217 tonnes en 2010

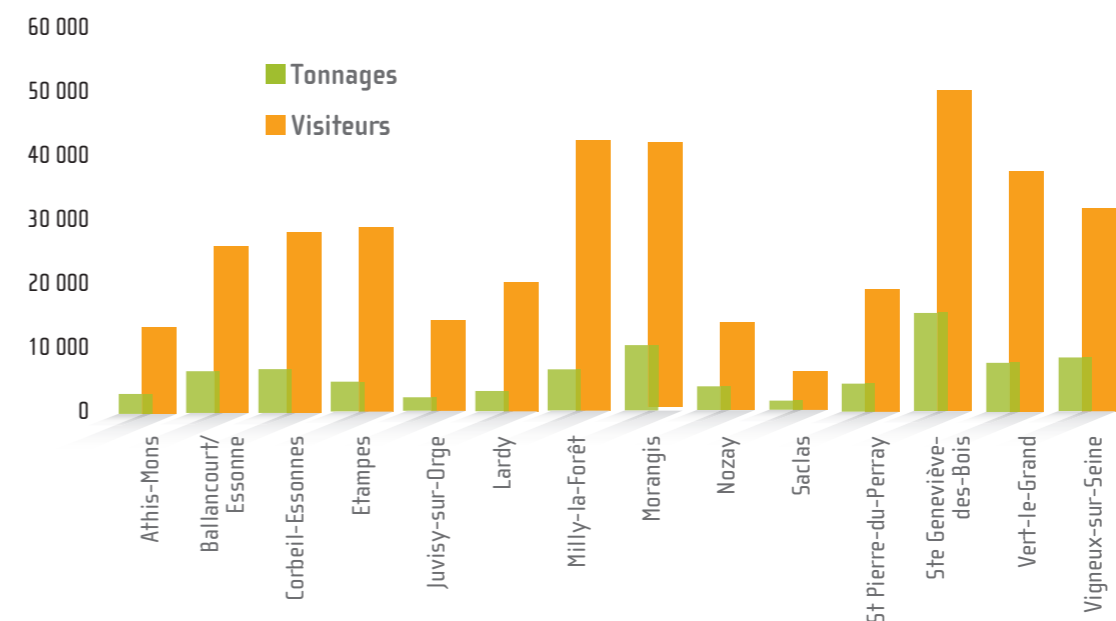
20 % de l'ensemble des déchets traités par le SIREDOM
+ 6 % par rapport à 2009

Évolution des tonnages de déchets apportés sur les déchèteries

	Cartons	Déchets végétaux	Ferraille	Inertes	Tout venant
2009	242 t	10 813 t	1 943 t	30 413 t	27 780 t
2010	279 t	11 243 t	1 604 t	27 799 t	34 867 t
Évolution 2009/2010	15 %	4 %	-17 %	-9 %	26 %

	Bois	DEEE	DDM	Papier	Verre
2009	3 743 t	1 603 t	722 t	206 t	92 t
2010	4 651 t	1 627 t	797 t	236 t	115 t
Évolution 2009/2010	24 %	1 %	10 %	15 %	24 %

Visiteurs et tonnages reçus sur les déchèteries



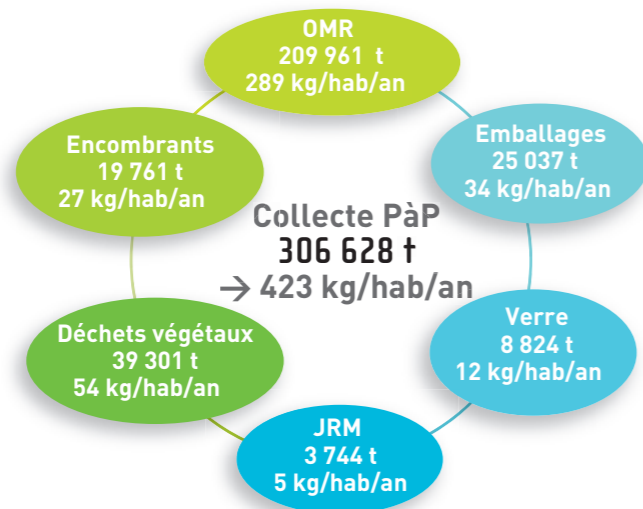
L'évolution des apports du tout venant est particulièrement suivie suite à la forte augmentation observée en 2010. Une réflexion est également portée sur le mode de traitement de ce flux, notamment par la valorisation énergétique.

Synoptique des flux de déchets traités

Total déchets collectés → 417 189 tonnes → 572 kg/hab/an

→ recyclage et valorisation →

Collecte en porte à porte

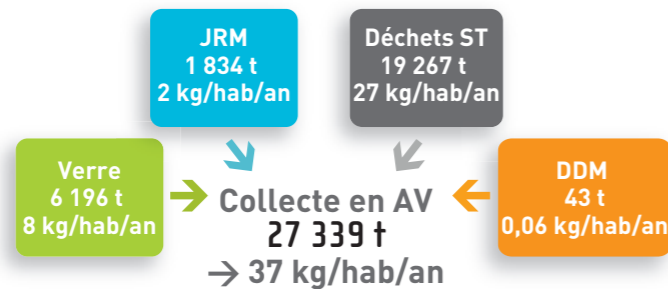


Valorisation énergétique 51 %

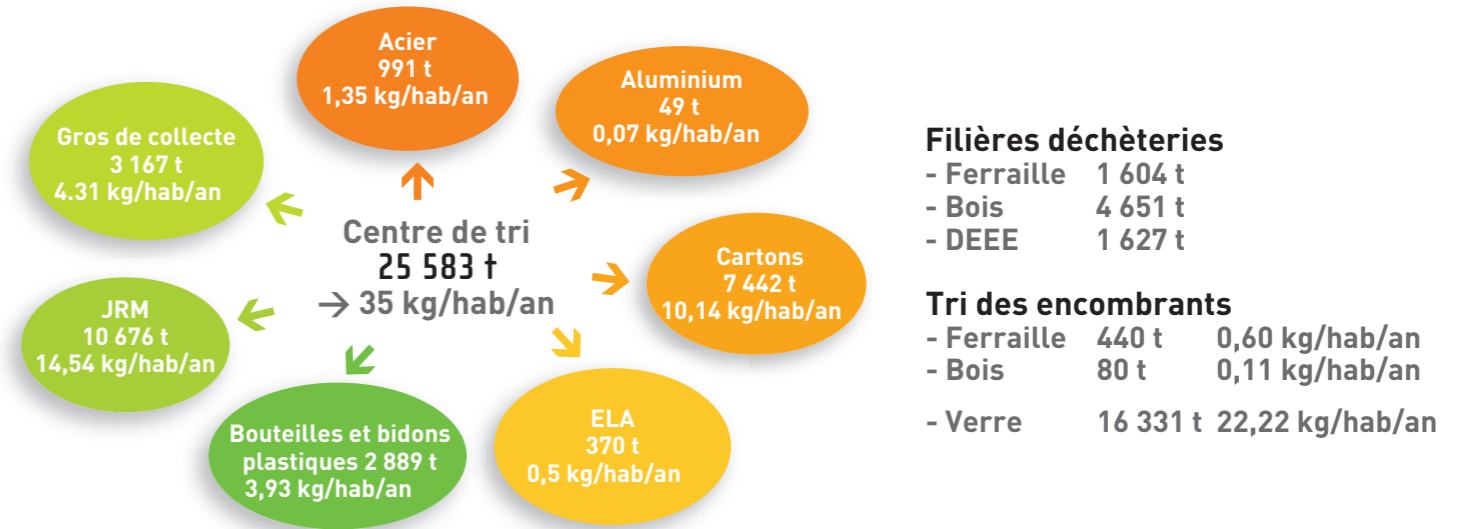
Valorisation organique 13 %



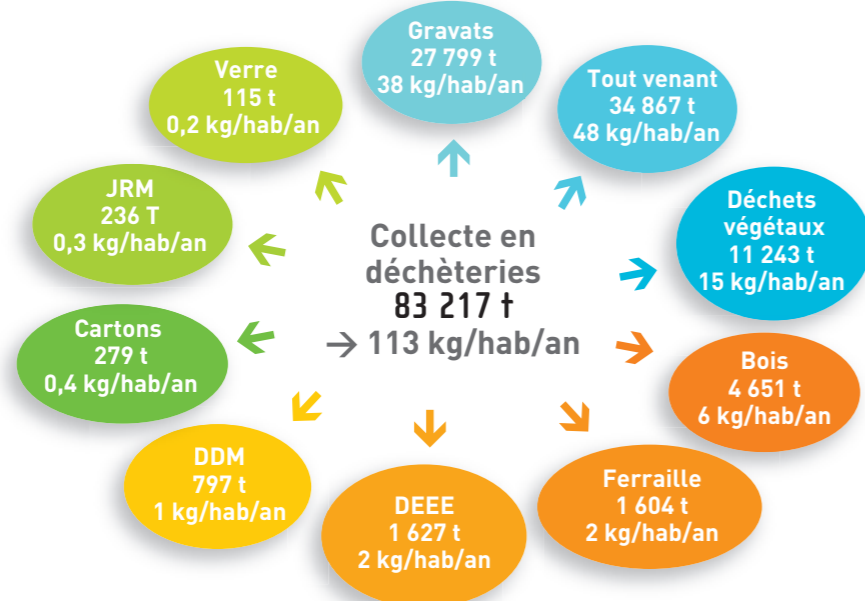
Collecte en apport volontaire



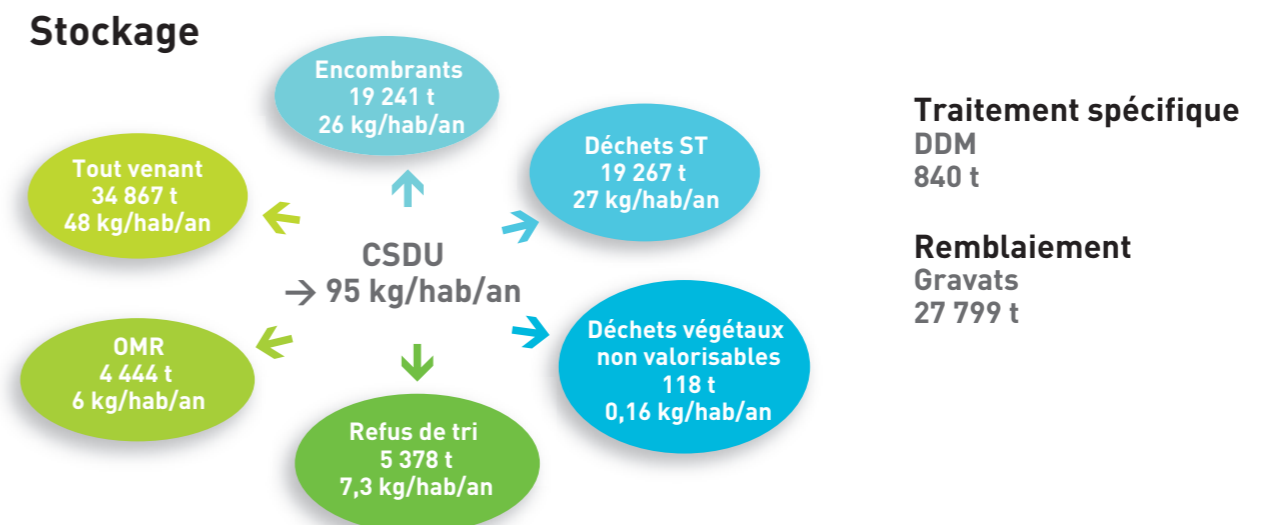
Valorisation matière 11 %



Collecte en déchèteries



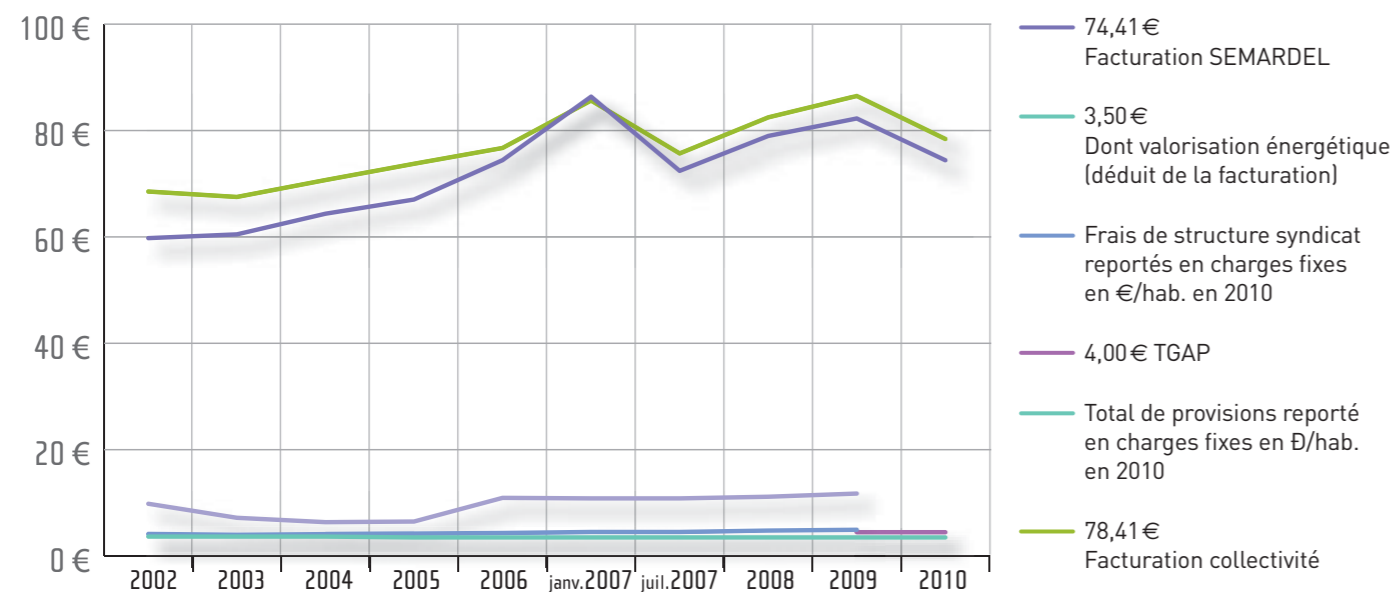
Autre traitement 25 %



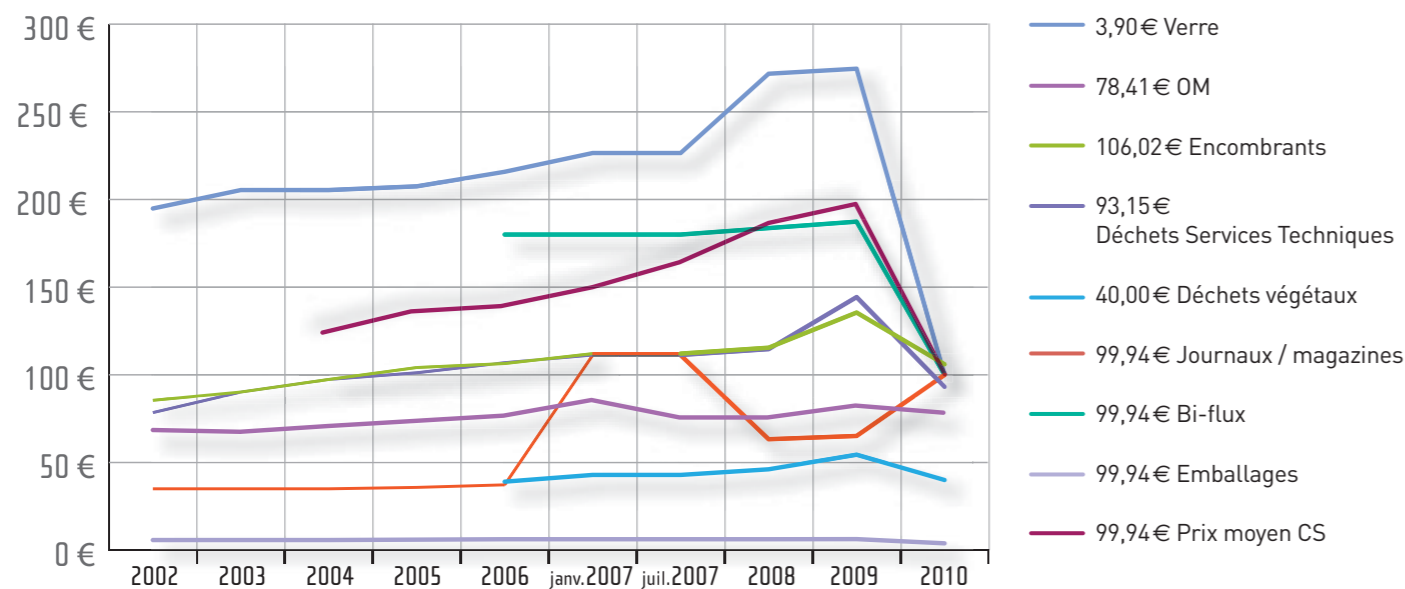
Évolution du coût du Service Public

Traitement des déchets apportés par les collectivités

Évolution de la décomposition du tarif de traitement des ordures ménagères (en euros/tonne)



Évolution des tarifs du SIREDOM (en euros/tonne)



Traitement des déchets déposés en déchèteries

Évolution des tarifs de traitement des apports en déchèteries

Tarifs en € HT par tonne	Particuliers Collectivités 2008	Particuliers Collectivités 2009	Particuliers Collectivités 2010	Artisans et Coll. non membres 2008	Artisans et Coll. non membres 2009	Artisans et Coll. non membres 2010
Inerte	35,10 €	39,33 €	30,00 €	45,00 €	47,39 €	45,00 €
Tout venant	96,11 €	107,96 €	80,95 €	107 €	112,60 €	95,95 €
Bois	69,12 €	72,24 €	54,39 €	86 €	90,30 €	69,39 €
Ferraille	14,80 €	14,80 €	14,80 €	18 €	18,00 €	18,80 €
Déchets végétaux	48,72 €	51,12 €	39,26 €	58 €	60,22 €	54,26 €
Cartons	14,80 €	14,80 €	14,80 €	17 €	18,00 €	18,80 €
Journaux-magazines	14,80 €	14,80 €	14,80 €	17 €	18,00 €	18,80 €
DDM	1 100,00 €	1 159,58 €	1 159,58 €			
Catégorie 1				1 400 €	1 508,33 €	1 508,33 €
Catégorie 2				1 800 €	1 908,33 €	1 903,33 €
Catégorie 3				3 100 €	3 208,33 €	3 208,33 €
Catégorie 4				5 000 €	5 108,33 €	5 108,33 €

DEEE : (réfrigérateur, téléviseur, écran, unité centrale, produits blancs) des particuliers sont repris gratuitement.

Catégorie 1 : huiles minérales, végétales, ciment – Catégorie 2 : solvants, peintures, vernis, colles, graisses, acides et bases, détergents – Catégorie 3 : aérosols, phytosanitaires – Catégorie 4 : produits chimiques non identifiés, pesticides.



Dépôt en déchèterie

Principaux prestataires

Principales prestations rémunérées à des entreprises sous contrat issues du compte administratif 2010 :

Entreprise	Groupe affilié	Nature de la prestation	Type contrat	Échéance	Prestations en K€ HT	
					2009	2010
PSE	SEMARDEL	Traitement des OM (dont TGAP)	BEA	2018	19 463	20 720
PSE	SEMARDEL	Tri des journaux magazines et emballages			5 425	3 951
ESD	-	Tri des journaux magazines et emballages (janvier uniquement) et transfert des OM	Marché public	Partie tri éteinte en janvier, transfert OM et CS reconduit	1 643	330*
CEL	SEMARDEL	Compostage des déchets végétaux issus collecte porte à porte et déchèteries		3/04/2012	1 282	1 202
Compost Sud Essonne		Compostage des déchets végétaux issus collecte porte à porte et déchèteries		1/12/2011	144	142
Compost du Gâtinais		Compostage des déchets végétaux issus collecte porte à porte et déchèteries			177	189
CEL	SEMARDEL	Traitement des déchets communaux (dont TGAP)			1 009	1 039
CEL	SEMARDEL	Traitement des déchets encombrants (dont TGAP)			1 258	1 750
SAER/CEL	SEMARDEL	Exploitation des déchèteries (dont traitement hors déchets végétaux et DDM)		30/06/2011	4 891 dont 2 806 pour ce prestataire	6 672
TRIADIS	SECHE	Collecte et traitement des DDM des déchèteries		01/06/2012	1 084	1 070
DERICHEBOURG		Collecte bornes plastiques et verres		21/03/2014	180	305

*Le SIREDOM n'a maintenu que la prestation de transfert des OM et de la collecte sélective au sein de l'Écosite Sud Essonne. La hausse sur le traitement des OM se justifie par le calage calendaire des factures honorées. Cette action a pour effet d'amoindrir la baisse constatée sur le tri des journaux-magazines et emballages.

Indicateurs économiques du SIREDOM

Nombre d'habitants desservis : 734 117

	K€	€/hab
Recettes industrielles*	807	1,10
Soutiens Éco-Organismes	5 431	7,43
Contributions des collectivités adhérentes	36 292	49,64

Le SIREDOM a signé avec Eco-Emballages le « Contrat Programme de Durée ». Les soutiens à la tonne triée sont reversés à chaque collectivité selon les mêmes modalités de calcul que le contrat (selon les tonnes collectées et la qualité des déchets apportés).

*Revente produits issus du tri par le SIREDOM pour les journaux-magazines, verre et les produits issus du tri de l'Écosite Sud Essonne.

Charges et produits année 2010

Le tableau suivant montre plus précisément les charges et produits du syndicat selon les différents types de flux du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 :

Matrice ADEME des coûts du traitement des déchets/charges

K€	FLUX DE DÉCHETS							Déchets des déchèteries	Total HT
	OMR	Objets encombrants PàP et DST	Déchets communaux et des Services Techniques	Recyclables secs des OM		Déchets végétaux			
	EMR/JM	Verre PàP	Verre AV						
Fonctionnelles									
Charges de structure	803	43	34	108	1	20	41	282	1 333
Communication	161	9	7	22	0,19	4	8	56	267
sous-total	964	52	41	130	1	24	49	339	1 599
Techniques									
Prévention	315	2	1	4	0,03	1	42	92	456
Pré-collecte et collecte									
- Collecte							281	2 820	3 101
Transit/transport	265			62				1 848	2 175
REG déchèterie mobile								54	
Traitement	22 724	1 247	991	3 074	27	19	1 141	2 488	31 711
- Tri				3 074	27	19			3 120
- Compostage							1 141	361	1 502
- Incinération	22 473*								22 473
Traitement stockage de déchets non dangereux	251	1 247	991					2 127	4 616
Enlèvement et traitement déchets dangereux								935	935
sous-total	23 304	1 248	992	3 140	27	301	1 183	8 183	38 378
TOTAL CHARGES	24 268	1 300	1 033	3 270	28	325	1 232	8 522	39 977

*La valorisation énergétique est déduite du coût à la tonne traitée d'ordures ménagères.

PàP : porte à porte - AV : apport volontaire - DST : déchets services techniques - OMR : ordures ménagères résiduelles - EMR : emballages ménagers recyclables - JM : journaux-magazines - REG : regroupement déchèterie mobile.

Contribuer à la prévention et à la réduction des déchets

Matrice ADEME des coûts du traitement des déchets/produits

K€	FLUX DE DÉCHETS								Total K€ HT
	OMR	Objets encombrants PàP	Déchets communaux et des Services Techniques	Recyclables secs des OM			Déchets végétaux	Déchets des déchèteries	
				EMR/JM	Verre PàP	Verre AV			
Ventes de produits et d'énergie	5 046	40		279	207	148		288	6 007
- Matériaux	325	40		279	207	148		288	1 287
- Énergie	4 720								4 720
Soutiens Industriels									
Prestations à des collectivités tierces	17	2		43	1		0,26	528	591
Autres produits	44						12	6	62
sous-total	5 106	42		321	207	148	13	823	6 660
Aides									
Soutien accordé par les sociétés agréées	974	5	4	5 159	0,10	1	4	121	6 268
Aides « reprises » aux investissements	4			8				176	188
Fonctionnement et communication	195	3	2	7	0,06	1	43	39	290
sous-total	199	3	2	15	0,06	1	43	216	479
TOTAL PRODUITS	6 279	50	6	5 496	208	150	60	1 159	13 407
Contribution des usagers	20 398	2 305	1 974	3 542	43	0	1 614	4 619	34 496
Contributions des collectivités	20 398	2 305	1 974	3 542	43	0	1 614	4 619	34 496

Agrégats

Coûts en K€	Ordures ménagères résiduelles	Objets encombrants PàP et DST	Déchets communaux et des Services Techniques	Recyclables secs des OM	Verre PàP	Verre AV	Déchets végétaux	Déchets des déchèteries	Total en K€
Coût complet	24 268	1 300	1 033	3 270	28	325	1 232	8 522	39 978
Coût technique	19 161	1 258	1 033	2 948	-179	178	1 219	7 699	33 318
Coût partagé	18 187	1 253	1 029	-2 211	-179	176	1 215	7 578	27 050
Coût aidé HT	17 988	1 250	1 027	-2 226	-179	176	1 172	7 363	26 571
Coût fiscal (TVA acquittée)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coût aidé TTC	17 988	1 250	1 027	-2 226	-179	176	1 172	7 363	26 571
Coût imputé	20 398	2 305	1 974	3 542	43	0	1 614	4 619	34 496

Coût complet : totalité des charges hors TVA

Coût technique = coût complet - recettes industrielles

Coût partagé = coût complet - soutiens des sociétés agréées

Coût aidé HT = coût partagé - subventions d'investissement et aides au fonctionnement

Coût aidé TTC = coût aidé (HT) + coût fiscal

Coût imputé = ensemble des contributions perçues pour financer le service

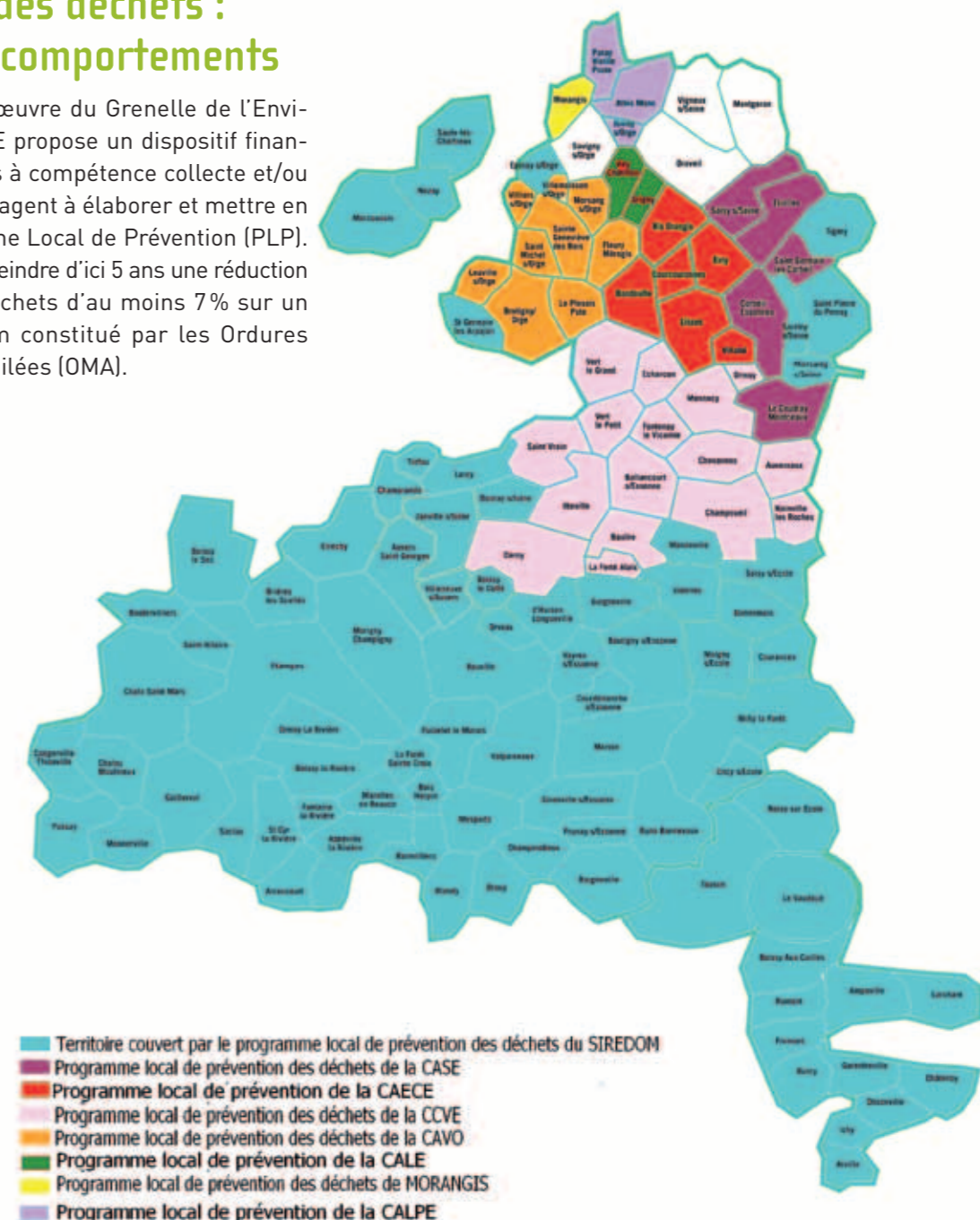
La prévention des déchets a pour objectif de développer en amont des actions visant à éviter, réduire, voire retarder l'apparition d'un déchet, limiter sa nocivité et améliorer son traitement. Une politique efficace doit prendre en compte chaque phase du cycle de vie des produits, depuis la conception en passant par la production, la vente et la consommation.

Qu'est-ce qu'un Programme Local de Prévention des déchets ?

Il permet de territorialiser et détailler les objectifs de prévention des déchets et définir les actions à mettre en œuvre pour les atteindre. Il est placé sous la maîtrise d'ouvrage d'un EPCI ou d'une commune.

Programme Local de Prévention des déchets : agir sur les comportements

Suite à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, l'ADEME propose un dispositif financier aux collectivités à compétence collecte et/ou traitement qui s'engagent à élaborer et mettre en œuvre un Programme Local de Prévention (PLP). Leur objectif est d'atteindre d'ici 5 ans une réduction des quantités de déchets d'au moins 7% sur un périmètre minimum constitué par les Ordures Ménagères et Assimilées (OMA).



Cartographie des Programmes Locaux de Prévention des déchets sur le territoire du SIREDOM

- Territoire couvert par le programme local de prévention des déchets du SIREDOM
- Programme local de prévention des déchets de la CASE
- Programme local de prévention des déchets de la CAECE
- Programme local de prévention des déchets de la CCVE
- Programme local de prévention des déchets de la CAVO
- Programme local de prévention des déchets de la CALE
- Programme local de prévention des déchets de MORANGIS
- Programme local de prévention des déchets de la CALPE



Promouvoir l'eau du robinet

En matière de prévention des déchets, le SIREDOM et les collectivités ont montré leur implication. Le contrat d'engagement d'une durée de 5 ans signé avec l'ADEME sera mis en place par le biais de conventions annuelles précisant les objectifs à atteindre et les engagements financiers correspondants.

En 2010, 3 collectivités ont signé un accord-cadre avec l'ADEME portant à 7 le nombre total de collectivités engagées dans un PLP.

Pour répondre aux exigences de l'ADEME, le SIREDOM en tant qu'animateur territorial et appui technique, a élaboré un Programme Local de Prévention pour une partie du territoire.

81 communes sont concernées par le PLP regroupant plus de 150 000 habitants.

La réalisation d'un diagnostic du territoire et d'une enquête sur les habitudes de consommation des habitants liés à la prévention des déchets ont permis d'aboutir aux premières orientations du PLP. Ces travaux ont été présentés aux acteurs locaux et partenaires du SIREDOM à l'occasion de l'Université d'Automne de la Prévention des Déchets organisée le 25 novembre 2010 pendant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.

→ Diagnostic du territoire

Première étape de l'élaboration du PLP : le diagnostic réalisé par le SIREDOM, accompagné du bureau d'étude Verdicité et de Bruno Genty Consultant.

Ses objectifs :

- appréhender les caractéristiques du territoire et identifier les gisements d'évitement prioritaires,
- réaliser un bilan des actions déjà menées sur le territoire,
- recenser les acteurs existants sur le territoire et les partenaires potentiels pour relayer les actions de prévention.

La restitution du diagnostic du territoire a eu lieu le 26 août 2010 en présence de l'ADEME, la Région IDF et le Conseil général de l'Essonne.



→ Enquête sur les habitudes de consommation et la sensibilité des habitants liées à la prévention des déchets

Le SIREDOM a missionné l'institut de sondage Altimax pour réaliser une enquête auprès des habitants du territoire couvert par le Programme Local de Prévention des déchets.

L'objectif de ce sondage est de renseigner le SIREDOM et les communes sur les habitudes des habitants en matière de consommation, de gestes d'achats et de réutilisation. Il permettra de définir des indicateurs de suivi au point zéro du Programme Local de Prévention et d'en mesurer l'impact les années suivantes.

En effet, l'intérêt d'une telle enquête est double : d'une part, elle fournit des informations sur les modes de consommation et la sensibilité des usagers et d'autre part elle évalue l'évolution des comportements dans la mesure où l'enquête est reconduite régulièrement. En ce sens, le SIREDOM peut disposer d'un indicateur d'impact mesurant les changements de comportements induits par le PLP.

→ Objectifs et premières orientations du Programme Local de Prévention des déchets

L'analyse de l'évolution des flux de déchets depuis 2005, réalisée lors du diagnostic du territoire, milite en faveur de la prise en compte des DMA et non des seules OMA dans le Programme Local de Prévention des déchets du SIREDOM. C'est pourquoi, le SIREDOM se fixe 3 objectifs à atteindre d'ici 5 ans par rapport aux déchets ménagers et assimilés.

Pour atteindre les objectifs du Programme Local de Prévention des déchets, le SIREDOM a réalisé un premier inventaire des actions à mettre en œuvre sur 5 ans. Comme demandé par l'ADEME, ces actions sont regroupées sous 5 thématiques :

→ Thème 1 : sensibilisation des publics à la prévention

- Sensibilisation en milieu scolaire (jeux)
- Opération « Moins de déchets pour mon école ! »
- Sensibilisation aux achats éco-responsables

→ Thème 2 : actions éco-exemplaires des collectivités

- Exemplarité du SIREDOM
- Exemplarité des collectivités
- Sensibilisation des élus et du personnel communal à la prévention

→ Thème 3 : actions emblématiques nationales

- Promotion du compostage domestique
- Promotion du compostage collectif
- Promotion du « stop pub »

→ Thème 4 : évitement de la production de déchets

- Promotion de la récupération des textiles et des dons aux associations
- Promotion de l'eau du robinet
- Promotion de la réparation et de la réutilisation

→ Thème 5 : actions de prévention qualitative

- Promotion des ampoules basse consommation et bonne gestion en fin de vie
- Sensibilisation à la reprise du 1 pour 1 et à la récupération des DEEE
- Jardiner au naturel
- Sensibilisation aux DDM

Ces actions ont déjà été mise en place par le SIREDOM. Ces actions feront toutefois l'objet d'améliorations continues en termes d'outils de communication et/ou d'actions de terrain.

Le Programme Local de Prévention sera également présenté à un comité de pilotage début 2011 en vue de mobiliser les collectivités concernées et les acteurs présents sur le territoire, d'échanger voire d'enrichir avec eux les actions de prévention des déchets envisagées dans ce programme.

Objectifs à atteindre d'ici 5 ans

→ Objectif 1 : réduire de 7 % la quantité de OMA d'ici 2015

Pour le territoire considéré par le PLP cela correspond à une diminution d'environ 25kg/hab.

→ Objectif 2 : stabiliser puis réduire les quantités de déchets occasionnels d'ici 2015

Sous-objectif 1 : stabiliser puis réduire les quantités de déchets végétaux

Sous-objectif 2 : stabiliser puis réduire les encombrants et les biens d'équipement

→ Objectif 3 : réduire la nocivité des déchets

Inciter les ménages à diminuer l'utilisation des produits contenant des substances dangereuses et améliorer le captage des déchets dangereux des ménages.

→ Mobilisation des acteurs et collectivités : l'Université d'Automne de la Prévention des Déchets

Le SIREDOM a organisé l'Université d'Automne de la Prévention des Déchets le 25 novembre 2010 dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.

Cette manifestation a rassemblé différents acteurs du territoire autour des Programmes Locaux de Prévention, des objectifs du Grenelle de l'Environnement, de la Région et du Département. Elle a aussi valorisé et incité les initiatives locales par le biais d'ateliers thématiques sur des opérations ciblées : compostage, vente et achats éco-responsables, eau du robinet.

L'Université d'Automne a marqué le préambule de l'élaboration et de la mise en œuvre du Programme Local de Prévention des déchets porté par le SIREDOM. Les premières orientations de ce programme ont été présentées.

Les actions de prévention

→ Composter pour moins jeter

Avec une promotion efficace, le compostage domestique peut toucher 25 % des habitants. Près de 80 kg de déchets de jardin et de cuisine par personne ne vont plus dans la poubelle soit 20kg/hab/an de déchets en moins !

Le compostage est un procédé de dégradation naturelle des matières organiques par des micro-organismes en présence d'humidité et d'oxygène à partir de déchets du jardin et de la cuisine. Cette pratique permet d'obtenir gratuitement un amendement organique, le compost, structurant naturel nécessaire à la vie du sol et libérant lentement des éléments minéraux.



Composteur

Depuis 2006, dans le cadre de sa volonté politique forte en matière de prévention des déchets, le SIREDOM propose à ses collectivités de participer à la promotion du compostage domestique. Deux modèles de composteurs peuvent être commandés par les collectivités :

- composteur boisalis 400 L en pin douglas,
- composteur plastique 400 L thermo-king.

Le syndicat apporte aux collectivités une aide technique, notamment à travers l'assistance à la mise en place et au suivi de cette opération, le développement et la diffusion d'outils de communication, ainsi qu'à la sensibilisation des usagers. Fin 2010, seules 5 communes ne sont pas inscrites à l'opération du SIREDOM.

Faits marquants en 2010

- augmentation de la subvention apportée par l'ADEME, contribuant à diminuer le coût restant à la charge des communes de 15% à 10%,
- adhésion de 12 collectivités à l'opération portant le nombre de communes participantes à 118.

11 065 composteurs distribués en 2010

→ Plus de 28 000 composteurs distribués depuis 2006 = plus de 2 400 tonnes de déchets végétaux et déchets de cuisine évités

→ Mettre un « stop pub » sur sa boîte aux lettres



Si 20% des foyers d'une commune participent à l'opération, 2,6kg/hab/an de déchets peuvent être évités pour la collectivité.

L'autocollant « stop pub » est une alternative offerte aux habitants qui ne souhaitent plus recevoir de publicité. Le simple geste d'apposer un autocollant sur sa boîte aux lettres conjugué à l'action des collectivités en direction des distributeurs leur permet de ne plus recevoir les Imprimés Non Sollicités (INS). En 2010, 3 275 autocollants « stop pub » ont été distribués aux habitants des communes du SIREDOM.

L'enquête sur les habitudes de consommation des habitants a révélé que 14% des habitants déclarent avoir apposé un autocollant « stop pub » sur leur boîte aux lettres. L'autocollant était respecté dans plus de 55% des cas.

Un travail en direction des distributeurs devra être mené pour améliorer le respect du « stop pub ».

→ Donner ou récupérer les vêtements

Développée avec volontarisme, la récupération des vieux vêtements peut détourner 5 à 6kg/hab/an de nos poubelles.

Les vêtements dont nous ne voulons plus peuvent être détournés de l'élimination, ce qui contribue à diminuer les ordures ménagères, à préserver des ressources et soutenir tout un secteur économique et social.

Aujourd'hui, les vêtements récupérés sur le territoire du SIREDOM représentent environ 1,5 kg/hab. La moyenne nationale est d'environ 3kg/hab/an.

En 2010, les tonnages collectés sur l'ensemble du territoire par Écotextile-Framimex et Le Relais Eure-et-Loire sont respectivement de 376 et 681 tonnes.



→ Réduire les déchets à l'école

Bilan du projet pilote 2009/2010

Les services communication et prévention du SIREDOM ont élaboré durant l'année 2009/2010 un projet pédagogique intitulé « Moins de déchets pour mon école ! ».

Ce projet consiste à accompagner des classes et leurs enseignants dans la conception et la réalisation d'un plan de prévention et de réduction des déchets pour leur école. En participant à ce projet, les élèves sont des décideurs et acteurs à part entière : ils construisent et gèrent ce plan, de l'élaboration à la mise en œuvre. Le SIREDOM suit et réoriente si besoin le travail des élèves.

Deux enseignantes et leurs élèves ont accepté d'être « pilotes » de l'opération cette année :

- le CM1/CM2 de l'école les Hélices Vertes de Cerny,
- les délégués de classe de l'école Pablo Picasso de Corbeil-Essonnes.

Afin de découvrir l'ensemble des travaux réalisés durant cette année, le SIREDOM a organisé le 22 juin 2010 une rencontre des participants pour découvrir leur plan de prévention et échanger sur les bénéfices apportés par cette opération. Les actions menées : meilleure gestion et économie du papier, sensibilisation face au gaspillage de

nourriture à la cantine ou encore affichage pour interpeller les élèves sur les déchets jonchant la cour de récréation, ont abouti à un bilan positif et à une réelle prise de conscience des élèves mais aussi des enseignants. L'association ART ECO s'est jointe à cette journée et a proposé aux enfants un spectacle sur les déchets, un atelier de création d'objets et une exposition d'œuvres réalisées avec des matériaux de récupération.

Opération reconduite en 2010 avec 3 écoles

Compte tenu de la réussite du « projet pilote » durant l'année scolaire 2009/2010, les services communication et prévention du SIREDOM ont souhaité reconduire l'opération pour l'année 2010/2011.

Le syndicat a ainsi lancé un appel à candidatures à l'ensemble des établissements scolaires de son territoire afin de recenser ceux souhaitant s'investir dans ce projet aux côtés du SIREDOM. À l'issue de cet appel à candidatures, 3 écoles ont été sélectionnées pour participer à l'opération :

- Alphonse Daudet de Morigny-Champigny,
- Les Erables de Villemoisson-sur-Orge,
- Frédéric Mistral de Lisses.

L'opération « Moins de déchets pour mon école ! » se déroulera du 4 novembre 2010 au 14 juin 2011. Elle se clôturera comme l'an passé par une journée de rencontres et d'échanges d'expériences.



Opération « Moins de déchets pour mon école ! »

Une communication dynamique de proximité

À travers une communication écrite et visuelle adaptée à ses différents publics et relayée par les collectivités, le SIREDOM poursuit activement ses efforts de sensibilisation et ses actions de terrain pour rappeler régulièrement les bons gestes du tri et la nécessité de valoriser nos déchets.

Les axes de communication

- l'accompagnement des collectivités adhérentes et clientes pour la fourniture d'outils, de supports et les actions de communication de proximité visant à promouvoir et améliorer la prévention, le tri et la valorisation des déchets,
- la communication à proprement parler sur le syndicat : ses missions, compétences, actions, équipements et actualités.

Les publics ciblés

Les élus des collectivités, les agents territoriaux (techniques, communication...), le grand public, les scolaires, les relais tels que la presse, les partenaires techniques et institutionnels, le personnel du SIREDOM.

Les objectifs du SIREDOM en matière de communication s'appuient notamment sur les orientations fixées par les Grenelle de l'Environnement :

- l'augmentation des taux de valorisation des déchets,
- la réduction de 7% de la production de déchets d'ici 2015.

L'accompagnement des collectivités

L'augmentation des taux de valorisation des déchets passe notamment par l'information. L'objectif est de sensibiliser les habitants afin de pérenniser et améliorer la qualité du tri, promouvoir le réseau déchèteries afin de développer l'apport volontaire, traiter et valoriser les déchets occasionnels.

En 2010, le service communication a actualisé et réédité les outils et supports suivants :

→ Gestes de tri

- le guide pratique du tri et de la prévention des déchets standardisé mais adapté aux différents modes de collecte (bi-flux, tri-flux, porte à porte et apport volontaire). 41 100 guides de tri ont été diffusés aux collectivités,
- la signalétique des consignes de tri : 2 100 panneaux pour locaux propreté et 31 300 autocollants emballages, verre et journaux-magazines ont été diffusés aux collectivités.

→ Réseau de déchèteries :

- le guide du réseau déchèteries à l'usage des particuliers : 3 225 guides diffusés,
- l'actualisation et la réalisation d'affiches d'information sur site pour l'ensemble du réseau de déchèteries,
- une signalétique claire et visible a été conçue pour la nouvelle déchèterie de Vert-le-Grand. Le système de pesée étant simplifié, les lecteurs de badge et totems associés à chaque benne ne sont plus nécessaires. Les panneaux comportent également un message pédagogique sur le mode de traitement et la valorisation des déchets déposés.

→ Prévention et réduction des déchets à la source

Les autocollants « stop pub », les guides compostage, l'exposition compostage ont été réédités.

Le SIREDOM a également diffusé à la demande des collectivités les supports qu'il met à leur disposition : DEEE, textiles...

Diffusion aux collectivités

- Autocollants « stop pub » : 3 275
- Guide de compostages : 9 520
- Guides DEEE : 9 000
- Guides textiles : 2 300

→ Jeune public (cadre scolaire, centre de loisirs...)

- un origami ludique et pédagogique, « la cocotte du recyclage », sur le devenir des déchets à destination du jeune public diffusé lors d'animations scolaires ou en centres de loisirs et lors de manifestations locales.



- un jeu « la compost'attitude » destiné à apprendre aux enfants le processus de dégradation des matières fermentescibles en compost : quels déchets peuvent se déposer dans un composteur et quels organismes vivants participent à la transformation ?

UNE COMMUNICATION ORALE DE PROXIMITÉ

L'information aux habitants, la sensibilisation des scolaires, la formation des publics relais est assurée par l'équipe des agents de communication du SIREDOM. À la demande des collectivités, les agents interviennent sur le terrain dans le cadre d'une information en porte à porte. Outre la qualité du tri qui nécessite des rappels fréquents, ils réalisent dans les écoles primaires et les établissements du secondaire des animations, ateliers et jeux sur les différentes thématiques liées aux déchets. Enfin, ils organisent des manifestations locales à l'aide de stand-exposition ou du car podium.

En 2010, les agents de communication ont assuré :

→ 228 animations

Elles se sont déroulées dans les écoles maternelles, élémentaires, collèges et lycées. 34 d'entre elles concernaient l'opération « Qui veut sauver la planète ? » édition 2009/2010 et 18 autres ont été réalisées dans le cadre de l'opération « Moins de déchets pour mon école ! ».

→ 2 visites de déchèteries

→ 34 formations

Destinées aux habitants, associations, personnel des collectivités et établissements publics, elles ont eu pour thèmes le compostage, la prévention, le tri et le recyclage.

→ 20 manifestations locales

Parmi elles, 14 animations ont été réalisées avec le car podium : Fêtes de village à Mondeville et Amponville, Foire de Milly-la-Forêt, Marché rural du Gâtinais à Moigny-sur-École, Journée Nature et Terroir à Bouray-sur-Juine, Fête de la base de loisirs de Draveil, Village sans gaspillage à Fontenay-le-Vicomte, Printemps de l'Environnement à Morsang-sur-Orge, animation à Champcueil...



→ 6 animations

Autour de stand-exposition et jeux, ces animations se sont déroulées dans le cadre de la Foire de l'Essonne Verte à Étampes, les forums des métiers à Fleury-Mérogis et Morangis, les forums des associations à Epinay-sur-Orge, le concours d'affiche sur le tri pour les résidents de la Grande Borne à Grigny.

→ 10 suivis de collecte

Suite à la mise en place de la Redevance Incitative et au passage en bi-flux sur le SEDRE, des suivis de collecte ont été programmés sur les secteurs des communes présentant des taux de refus élevés.

→ 6 campagnes d'information

Sur les communes de Sainte-Geneviève-des-Bois, Fleury-Mérogis, Grigny, Draveil, ces campagnes en porte à porte interviennent dans le cadre de nouveaux dispositifs de collecte sélective mis en œuvre (borne enterrées, passage au bi-flux).

LES OPÉRATIONS SPÉCIALES



→ Finale du tournoi « Qui veut sauver la planète ? » édition 2009/2010

Pour la troisième année consécutive, le SIREDOM a organisé le 4 juin 2010 la finale du tournoi inter-classes « Qui veut sauver la planète ? » à la Ferme de Montblin à Lisses.

Ce grand jeu de société sensibilise les enfants à l'importance d'une gestion des déchets au niveau de la prévention, du tri, du traitement et de la valorisation.

L'opération a débuté à la rentrée 2009 avec un appel à candidatures qui a conquis 25 classes de CM1/CM2. Après 2 phases de sélections, les 4 classes ayant obtenu les meilleurs résultats se sont qualifiées pour la finale. Les élèves du CM2 de l'École du Parc aux biches d'Évry ont remporté la compétition devant la classe de l'École du Parc de Guigneville-sur-Essonne. Les 3^e et 4^e places reviennent respectivement aux classes de l'École de Brouy et de l'École Léon Blum du Plessis-Pâté. À l'issue de la journée, tous les enseignants et élèves ont été récompensés par des diplômes et des lots « durables » offerts par le SIREDOM.

→ Appel à candidatures pour le tournoi « Qui veut sauver la planète ? » 2010/2011

L'opération a été relancée dès l'automne 2010. L'ensemble des écoles du territoire a reçu l'appel à candidatures. 20 classes ont été sélectionnées et débiteront les épreuves dès janvier 2011. Des améliorations ont été apportées, notamment pour les épreuves de la finale. En effet, de nouveaux jeux sont à l'étude et seront réalisés pour la finale 2011.

→ Débat public « nos déchets » à Draveil

L'association UFC Que Choisir Essonne a organisé le 30 janvier une réunion d'information sur la collecte et le traitement des déchets pour les habitants des communes de la Communauté d'Agglomération Sénart Val de Seine (Draveil, Vigneux-sur-Seine et Montgeron). Des représentants de la Communauté d'Agglomération et du SIREDOM sont venus présenter et expliquer aux quelques 80 personnes présentes l'organisation de la gestion des déchets : tri, collecte, traitement, valorisation, réseau déchèteries, sans oublier la prévention et répondre aux questions du public.



Université d'Automne de la Prévention des Déchets

La communication institutionnelle

Ce volet de la communication s'adresse essentiellement aux élus, agents des collectivités et partenaires mais aussi à des publics externes au réseau de correspondants : syndicats de collecte et traitement, associations...

SUPPORTS ÉDITORIAUX

En 2010, le service communication a réalisé et diffusé 4 numéros d'@ctuSIREDOM, newsletter électronique destinée aux élus, agents des collectivités, partenaires, associations, syndicats de collecte et traitement... qui relate l'ensemble de l'actualité du syndicat tant sur les plans administratifs et techniques que dans les domaines liés aux actions de terrain, de prévention et de communication.

ÉVÉNEMENTIEL

→ Université d'Automne de la Prévention des Déchets

Moment fort de l'année 2010, l'Université d'Automne de la Prévention des Déchets a été une action phare en terme de communication pour le SIREDOM.

Programmée durant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, l'Université a permis notamment de présenter et valoriser le Programme Local de Prévention des déchets porté par le SIREDOM, les résultats du diagnostic du territoire et les premières orientations qui en résultent. Ce fut aussi l'occasion de fédérer et mobiliser les acteurs autour d'un projet commun, d'échanger et de construire une véritable politique de gestion territoriale des déchets.

Le SIREDOM a invité les principaux acteurs engagés dans cette démarche : ADEME, Conseil régional d'Ile-de-France et Conseil général de l'Essonne. Les avancées et perspectives des différents dispositifs mis en place en faveur de la réduction à la source : Grenelle 2 de l'Environnement, PREDMA, politique des déchets du Conseil général et dispositif de soutien financier de l'ADEME ont été présentés aux participants.

Enfin, les ateliers thématiques programmés l'après-midi ont permis de découvrir et valoriser des expériences locales réussies.

Au delà des élus et agents du SIREDOM, l'Université a accueilli des représentants des syndicats voisins, des partenaires techniques et des associations.

→ Inauguration de la nouvelle déchèterie de Vert-le-Grand

La nouvelle déchèterie de Vert-le-Grand a été inaugurée le 27 mai 2010 par Jean Claude Quintard, Vice-Président du SIREDOM et Maire de Vert-le-Grand. Patrick Imbert, Président de la Communauté de Communes du Val d'Essonne et de quelques Vice-Présidents du SIREDOM étaient présents à cette cérémonie.

Près de 70 personnes ont répondu à l'invitation du syndicat et ont pu apprécier un nouveau site offrant aux usagers des conditions de circulation et d'utilisation optimisées. Éric Braive, Vice-Président du SIREDOM, délégué aux déchèteries a commenté la visite de l'équipement et mis en avant le système de pesage simplifié permettant de fluidifier les dépôts sur la plateforme et limiter ainsi le temps d'attente à l'entrée. Lors des allocutions qui ont suivi, Messieurs Quintard et Imbert ont reconnu les qualités de ce nouvel équipement qui traduit la conduite sur le terrain de travaux d'amélioration et d'optimisation des activités de tri et de traitement menés depuis 2 ans.

→ Visite déléguation d'élus malgaches

Le 14 avril 2010, le SIREDOM a reçu une délégation de 20 élus d'Antananarivo, capitale de Madagascar, dans le cadre de leur voyage d'études « gestion des déchets » réalisé en partenariat avec l'Agence Française de Développement. En raison de l'insularité et de l'absence actuelle d'un service efficient répondant aux normes malgaches, des élus et techniciens de l'agglomération antananarivienne ont entrepris la visite de collectivités et équipements franciliens, notamment le SIREDOM. Accueillie à l'Écosite Sud Essonne d'Étampes par Francis Chouat et Jacques Beaudet, Vice-Présidents, le Directeur et les responsables de service du SIREDOM, la délégation malgache a montré son intérêt et sa curiosité lors de l'exposé réalisé sur le fonctionnement, les missions, compétences, équipements, aspects financiers et projets du syndicat. Cette matinée studieuse s'est achevée autour d'un déjeuner convivial permettant de poursuivre les échanges.

Les relations presse

Les médias locaux ont relayé l'information et la communication issues des communiqués de presse réalisés par le SIREDOM. Ces communiqués concernent notamment les opérations et événements initiés par le SIREDOM :

- inauguration de la déchèterie de Vert-le-Grand,
- tournoi « Qui veut sauver la Planète ? »,
- journée de rencontres « Moins de déchets pour mon école ! »,
- 5^e Université d'Automne de la Prévention des Déchets.



Inauguration de la nouvelle déchèterie de Vert-le-Grand

Dans sa mission de traitement et de revalorisation des déchets, le SIREDOM est un acteur mobilisé au quotidien pour une amélioration continue de ses résultats et de ses performances en matière de gestion et de préservation de l'environnement, au service des collectivités.

Qualité environnementale

Dans le cadre de sa certification ISO-9001 2000 et ISO-14001 2008, le SIREDOM s'engage à contrôler l'activité de ses prestataires et notamment leur conformité aux exigences réglementaires.

UIOM / CSU / PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE VERT-LE-GRAND

L'activité des installations de traitement de Vert-le-Grand est contrôlée par une Commission Locale d'Information et Surveillance (CLIS). Elle a pour mission principale d'informer le public en matière de sûreté et de suivi de l'impact sur les personnes et l'environnement des activités de l'installation classée. Son objectif vise aussi à minimiser les risques relatifs à ces installations, y compris en cas d'accident, par une meilleure information des riverains et parties prenantes.

Les contrôles réalisés sur l'UIOM de Vert-le-Grand sont de plusieurs natures :

Contrôle des rejets atmosphériques

Concernant chaque ligne de four, 2 contrôles annuels ont eu lieu en 2010. Les mesures constatées et les moyennes mensuelles des relevés en continu effectués par le prestataire étaient conformes aux normes réglementaires.

Des contrôles des installations de traitement sont également effectués. Ainsi, suite au stockage d'OMR sur le quai de déchargement de l'usine, le SIREDOM a rappelé à son prestataire ses obligations réglementaires au titre de son arrêté préfectoral.

Dépassement des limites autorisées

L'arrêté préfectoral autorise un nombre d'heures de dépassement cumulées annuellement par ligne de 60 heures. En 2010, les heures de dépassement ont été de : ligne 1 = 29,5 heures et ligne 2 = 0 heure.

Contrôle des dioxines et furanes

Les contrôles environnementaux réalisés montrent des mesures inférieures aux normes réglementaires.

Détection radioactive

Tous les camions entrants et sortants du site sont soumis au portique de détection de source radioactive. En 2010, 12 camions ont déclenché le portique (5 avaient une décroissance rapide et ont déposé en fosse après absence de déclenchement du portique

lors du passage après isolement, 7 sources ont été isolées par une société spécialisée).

Contrôle des MIOM

Les mâchefers produits par le CITD sont classés «V» (valorisables) et sont employés en techniques routières.

Plateforme de compostage

Un contrôle renforcé de la qualité des apports et un suivi du processus de dégradation de chaque andain permet de prévenir les risques olfactifs.

Le groupe SEMARDEL est certifié ISO 9001, ISO 14001 et a la norme OHSAS 18001 pour la sécurité.

ÉCOSITE SUD ESSONNE

Le SIREDOM réalise l'ensemble des contrôles réglementaires au regard de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et notamment sur les aspects environnementaux significatifs du site (propreté, envols/chutes de déchets, maîtrise des nuisances et prévention des pollutions...).

Une mise à niveau du site a été réalisée par rapport au nouvel arrêté préfectoral d'exploitation de 2009. Les travaux de mise aux normes sont pratiquement terminés.

Management Qualité

Le SIREDOM est certifié depuis 2008 aux normes ISO-9001 pour la qualité et ISO-14001 pour l'environnement. En 2010, l'enjeu pour le SIREDOM était de préparer le renouvellement de ces certifications et l'homologation à la norme 2008 concernant l'ISO 9001.

Dans cette perspective, la démarche conduite a eu pour objectif de simplifier l'ensemble du système sous deux aspects :

- création d'une nouvelle cartographie des processus, en nombre plus restreint que précédemment, faisant clairement apparaître l'action du SIREDOM en termes de Qualité et d'Environnement. Revues de Direction et pilotages en ont été facilités.

- réalisation d'une nouvelle affiche valorisant la démarche et la politique Qualité et Environnement du SIREDOM, une fois présentée et soumise à l'approbation du Comité Syndical.

Les visites de surveillance les 30 juin et 1^{er} juillet 2010 par l'organisme certificateur LRQA ont permis de valider ces deux évolutions.

La perspective pour 2011 est de préparer l'audit de renouvellement pour une nouvelle période triennale. Il se déroulera durant la semaine du 2 au 6 mai 2011.

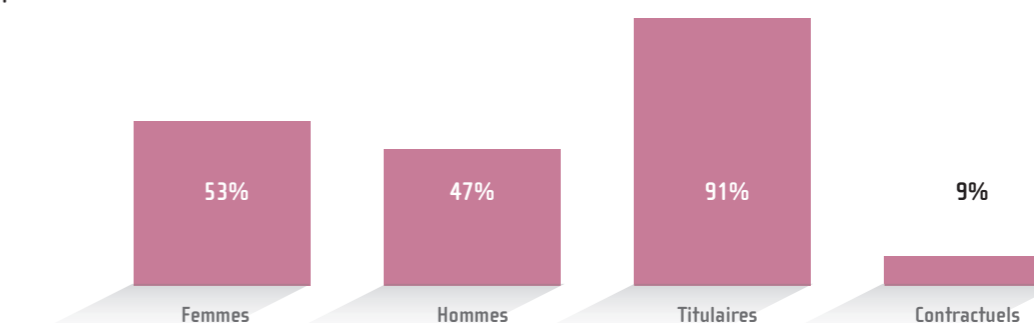
Tous les projets du SIREDOM prennent vie grâce à ses équipes pleinement impliquées pour faire évoluer les pratiques et contribuer à une meilleure gestion des déchets.

Les équipes

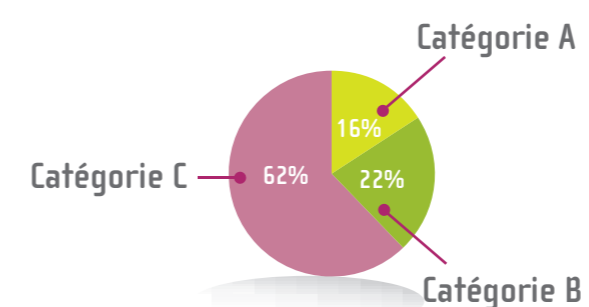
Le SIREDOM a choisi d'externaliser le plus possible ses missions de collecte (déchèteries) et de traitement. Au delà des relations financières, techniques et de communication avec ses adhérents, l'équipe permanente a pour mission principale de diriger et de contrôler la commande publique de la meilleure manière qui soit.

L'arrêt de la chaîne de tri à l'Écosite d'Étampes et la reprise en régie de l'activité transfert a permis au SIREDOM d'intégrer 2 nouveaux agents, portant son effectif global à 33 agents pour 2010. Son budget primitif pour le personnel s'élève donc à 1 900 000 € (indemnités des élus comprises), soit moins de 4 % de son budget global de fonctionnement.

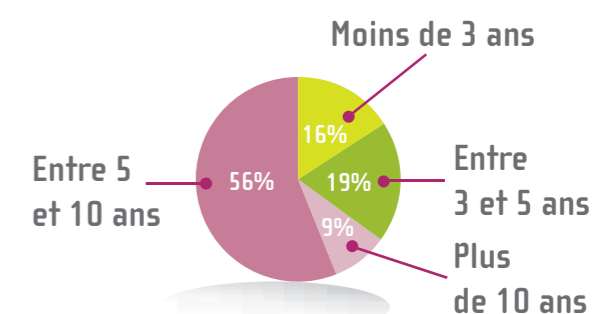
Répartition Femmes / Hommes - Titulaires / Contractuels



Répartition des agents par catégorie statutaire



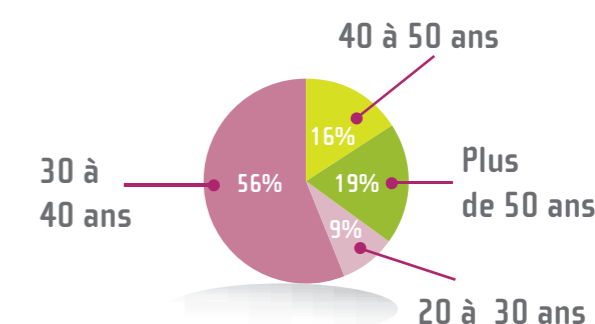
Ancienneté moyenne des agents, 6 ans dont :



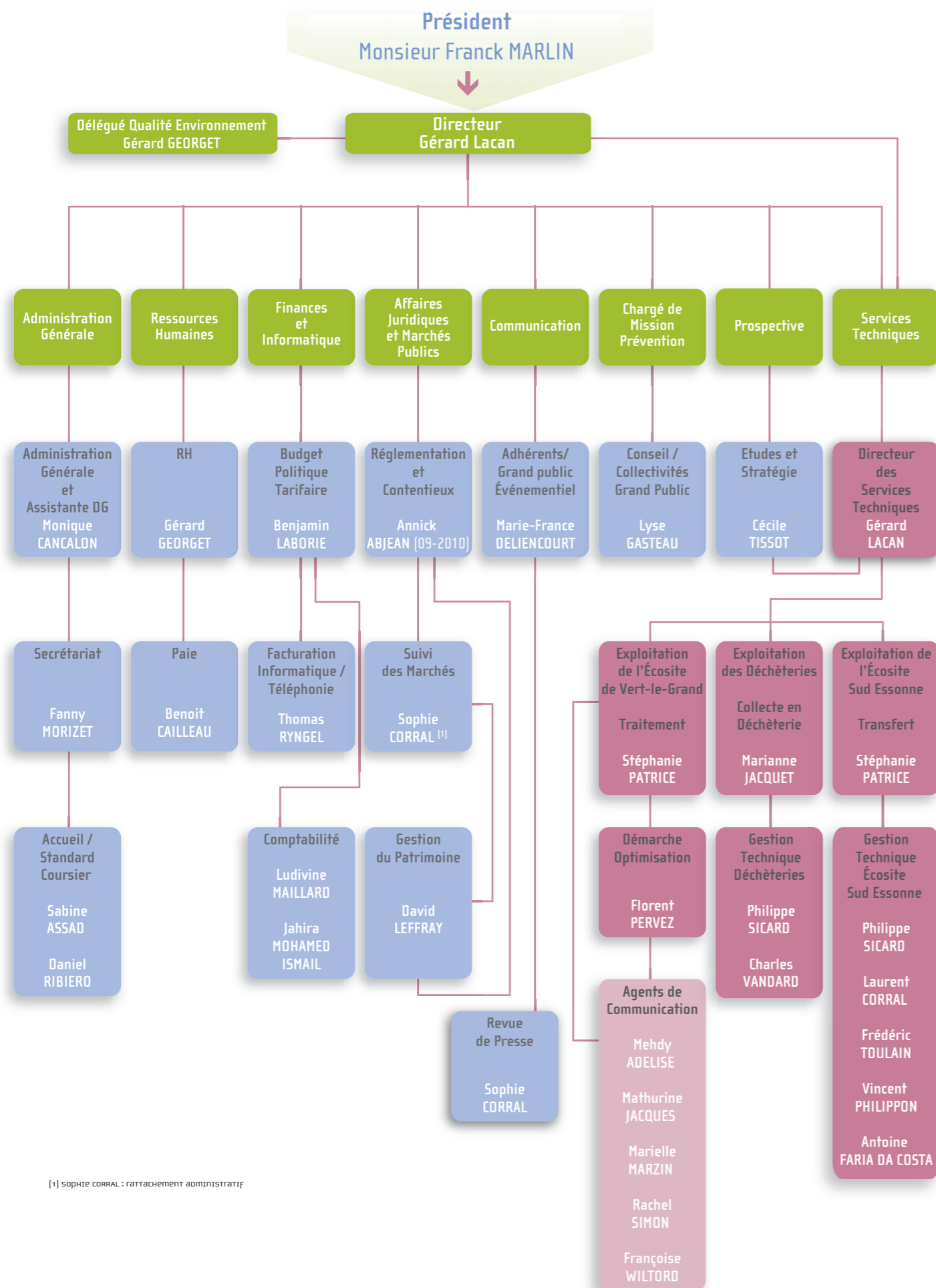
La politique RH

Les procédures mises en oeuvre en 2009 se sont poursuivies : évaluation annuelle des agents, préparation et envoi des dossiers soumis aux organismes paritaires du Centre Interdépartemental de Gestion (évaluation annuelle, avancements et promotions... des agents). Le plan de formation pluriannuel 2010 / 2011 a été mis en oeuvre. En 2010, le nombre de journées de formations suivies par l'ensemble du personnel s'est élevé à 156 soit en moyenne près de 5 jours par agent. Outre les formations dispensées par le CNFPT dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité, 10 agents ont suivi la formation « sauveteur secouriste au travail » et 10 agents celle d'« équipier de première intervention et gestion d'évacuation ». Par ailleurs, 4 agents possèdent l'« habilitation électricité HOB0 ».

Âge moyen des agents, 39 ans dont :



L'organigramme du SIREDOM



(1) SOPHIE CORRAL : RATTACHEMENT ADMINISTRATIF

Apport des collectivités

Évolution des tonnages de déchets des collectivités traités

Déchets du quotidien (OM - CS)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Tonnages	266 983	265 971	265 384	265 340	260 891	257 083	255 596
Population*	710 569	714 677	718 786	722 895	727 004	731 113	734 117
Ratio	379	375	372	370	362	355	351

*Estimation de l'évolution de la population INSEE 1999 à INSEE 2007.

Déchets occasionnels (DV - Encombrants - Déchets des ST - DDM hors déchèteries)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Tonnages	77 605	76 278	79 673	79 729	77 640	79 754	78 376
Population*	710 569	714 677	718 786	722 895	727 004	731 113	734 117
Ratio	109	107	111	110	107	109	108

*Estimation de l'évolution de la population INSEE 1999 à INSEE 2007.

Globalité des déchets

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Tonnages	344 588	342 249	345 057	345 069	338 531	336 837	333 972
Ratio	488	482	483	480	469	464	459

Comparatif des ratios de traitements des déchets (kg/hab/an)

Déchets	SIREDOM kg/hab/an		Ile-de-France kg/hab/an
	2010	2009	2009
OM	289	293	315
Encombrants	27	26	29
Déchets végétaux	54	59	27
Emballages (tri-flux/bi-flux)	34	32	
Journaux/magazines	8	9	35
Verre	21	21	21
Total recyclage	62	62	56

Synthèse des tonnages apportés au centre de tri

Performances de collecte des emballages et journaux-revues-magazines

	Population desservie	Mode de collecte	Tonnage	Ratio kg/hab/an
Verre	474 275	Porte à porte	8 824	18,61
	259 842	Apport volontaire	6 196	23,84
TOTAL	734 117		15 020	20,46
JRM	317 495	Porte à porte et Apport volontaire	5 578	17,57
Emballages tri-flux	317 495	Porte à porte	9 624	30,31
Emballages bi-flux	423 728	Porte à porte	15 413	36,38

Performances de tri des emballages et journaux-revues-magazines

	Tonnage	Ratio (kg/hab/an)	
		SIREDOM	Données nationales 2 007 Milieu semi-urbain
Aluminium	49	0,07	0,08
Acier	991	1,35	1,45
EMR	7 442	10,14	7,37
ELA	370	0,50	0,56
Sous-total papier/carton	7 812	10,64	8,73
Bouteilles/flacons plastiques	2 889	3,93	3,8
Verre	16 311	22,22	30,24
Journaux-revues-magazines	10 676	14,54	22,97
Gros de collecte	3 167	4,31	
Total	41 894	57,07	66,47

JRM : journaux-revues-magazines

EMR : emballages ménagers recyclables

ELA : emballages liquides alimentaires

Glossaire

ADEME :

Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

BEA :

Bail Emphytéotique Administratif. Lien contractuel entre le SIREDOM et la SEMARDEL

CA :

Communauté d'Agglomération

CAO :

Commission d'Appel d'Offres

CC :

Communauté de Communes

CCSPL :

Commission Consultative des Services Publics Locaux

CITD :

Centre Intégré de Traitement des Déchets

CLIS :

Commission Locale d'Information de Surveillance

Collecte en bi-flux :

Collecte sélective en 2 flux (emballages, journaux magazines en mélange et le verre)

Collecte en tri-flux :

Collecte sélective en 3 flux (emballages, journaux magazines et verre en collectes séparées)

CS :

Collecte Sélective

CSDU :

Centre de Stockage des Déchets Ultimes

DDM :

Déchets Dangereux des Ménages

DEEE :

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

DST :

Déchets des Services Techniques

ELA :

Emballages pour Liquide Alimentaire

EMR :

Emballages Ménagers Recyclables

EPCI :

Établissement Public de Coopération Intercommunale

ICPE :

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

INS :

Imprimés Non Sollicités

INSEE :

Institut National de la Statistique et des Études Économiques

JM :

Journaux Magazines

JRM :

Journaux Revues Magazines

MIOM :

Mâchefers d'Incinération des Ordures Ménagères

OM :

Ordures Ménagères

OMA :

Ordures Ménagères Assimilées

OMR :

Ordures Ménagères Résiduelles

ORDIF :

Observatoire Régional des Déchets d'Ile-de-France

PLP :

Programme Local de Prévention

PREDMA :

Plan Régional d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés

SEORE :

Syndicat d'Élimination des Déchets Région d'Étampes

SEM :

Société Économique Mixte

SIEOM :

Syndicat Intercommunal d'Enlèvement des Ordures Ménagères (Seine et Marne)

SIRCOM :

Syndicat Intercommunal de Ramassage et Collecte des Ordures Ménagères (région La Ferté Alais)

SIROM :

Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères (région Milly-La-Forêt)

TGAP :

Taxe Générale sur les Activités Polluantes

TPE :

Très Petite Entreprise (moins de 10 salariés)

UIOM :

Unité d'Incinération des Ordures Ménagères

UVE : Unité de Valorisation Énergétique

VRD : Voirie et Réseaux Divers

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA REVALORISATION
ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS ET ORDURES MÉNAGÈRES

5, rue Gustave Eiffel - ZI - 91420 MORANGIS
Tél. 01 69 74 23 50 - Fax 01 69 09 03 59
E-mail : siredom@wanadoo.fr
www.siredom.com



Certification ISO 9001 et ISO 14001